



2021

RAPPORT ANNUEL
sur le prix et la qualité du service
public de prévention et de
gestion des déchets ménagers
et assimilés



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-François AUBY

RÉDACTION ET COORDINATION ÉDITORIALE

Isabelle Baseilhac

CONCEPTION GRAPHIQUE

studio - laëtitia gauroy

IMPRESSION

Imprimerie LAPLANTE sur du papier recyclé
fabriqué en Nouvelle-Aquitaine

CRÉDITS PHOTOS

SEMOCTOM et SARL AEROVID

CRÉDITS ILLUSTRATIONS

Freepik, Pixabay, Septième Pixel

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.



>>> Le mot du président

En cette année 2021, encore particulière à beaucoup d'égards, les élus et moi-même, avons observé des évolutions de tendance qui intègrent des préoccupations environnementales de plus en plus affirmées et des comportements plus vertueux. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. C'est pourquoi nous nous inscrivons dans une volonté commune de transition écologique et d'économie des ressources naturelles et locales.

Le rapport annuel que je vous présente aujourd'hui laisse entrevoir un bilan plutôt convenable en matière de production et de valorisation de déchets collectés en porte à porte avec une baisse des ordures ménagères et une augmentation des recyclables (papiers, emballages et verre). Toutefois, les apports en déchèterie ne cessent de croître, que ce soient les végétaux, les encombrants ou les gravats. Ces très fortes augmentations ont un coût final que le SEMOCTOM ne peut absorber sans augmenter la fiscalité appelée.

L'année 2021 a cependant ouvert un nouveau chapitre, celui de la refonte du service des collectes, mais aussi celui de la prévention et des partenariats. En effet, pour atteindre les objectifs nationaux, chacun doit prendre sa part. Effectivement, nous faisons partie d'une chaîne de responsabilités individuelles et collectives : producteurs, distributeurs et consommateurs en premier lieu. Bien sûr nos services de gestion et de valorisation des déchets sont partie prenante, mais il faut agir dès aujourd'hui ensemble et collectivement. C'est pourquoi à l'avenir le SEMOCTOM devra faire évoluer son service autant en collecte en porte à porte, qu'en apport volontaire ou dans nos déchèteries.

Les prochaines années dessinent un horizon très contraint avec de nombreuses obligations réglementaires. Certaines vont permettre de simplifier le geste du tri, avec de nouvelles consignes prévues fin 2022; d'autres nous obligent à réduire les déchets et à mieux les trier comme par exemple le tri à la source des biodéchets à fin 2023.

À cela s'ajoutent des contraintes financières importantes exogènes et subies, comme l'augmentation des énergies et carburant, les taxes et l'inflation. Ce contexte tendu, très contraint, oblige à des augmentations régulières de la fiscalité dans un environnement social déjà sensible. C'est pour cela qu'une prise de conscience collective est nécessaire afin de réduire ses déchets et mieux les trier. Aussi, au-delà du tri, réduire ses déchets doit devenir l'évidence, la priorité: car les déchets sont l'affaire de tous. Les élus communautaires et communaux ont une responsabilité particulière dans ce domaine, à la fois dans leurs décisions, leur influence et leur exemple.

En 2021, dans un contexte sanitaire difficile, le service public a été maintenu, tant en intensité qu'en qualité. Nous le devons à nos agents qui déploient beaucoup d'énergie au service de notre territoire et de ses habitants. Merci à eux pour leurs efforts, pour leur courage.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM



Le SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

- Compétences et gouvernancep.4
- Territoire et populationp.6
- Chiffres clés 2021p.8
- Les actions menées en 2021p.10
- Projets 2022p.15

Indicateurs techniques

- Prévention des déchets ménagers et assimilés16
- Les résultats obtenus.....22
- Les projets 202223
- La collecte et le traitement des déchets24
- Projets 202235
- Synoptique des flux en 202136

Indicateurs financiers

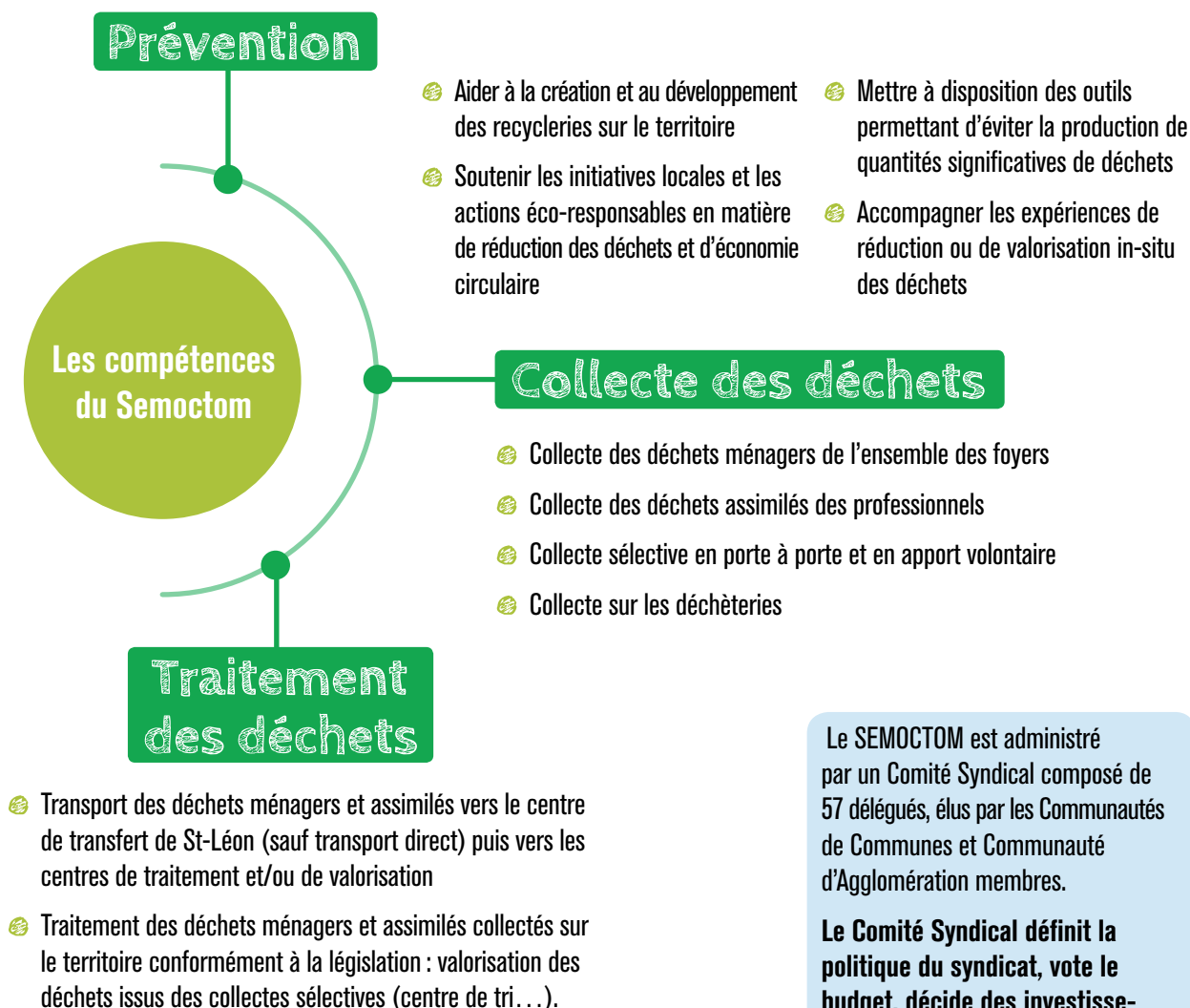
- Données budgétaires de l'année 202138
- Les modes de financement du service43
- Indicateurs Compta-coûts 202147

Données sociales

- Emplois et effectifs48
- Santé au travail50

Le Semoctom, une collectivité au service d'un territoire

Compétences et gouvernance



Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 57 délégués, élus par les Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

Le Comité Syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements à réaliser et des modalités de gestion du service.

Il élit le Président et les Vice-Présidents membres du bureau du SEMOCTOM.



Jean-François AUBY
Président du SEMOCTOM



Jean-Luc LAMAISON
1^{er} Vice-Président

Délégation : Relations institutionnelles et communication avec le territoire dont la lutte contre les dépôts sauvages



Pascal LABRO
2^e Vice-Président

Délégation : Collecte et apport volontaire des déchets, exploitation et optimisation



Pierre RIBEAUT
3^e Vice-Président

Délégation : Sites, travaux et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



Alain BARGUE
4^e Vice-Président

Délégation : Déchèteries, exploitation et amélioration, nouvelle déchèterie



Frédéric LATASTE
5^e Vice-Président

Délégation : Finances et tarifications



Pierre BUISSETER *
6^e Vice-Président

Délégation : Centre de tri et consignes de tri



Régis PUJOL
7^e Vice-Président

Délégation : Valorisation et filières



Céline BAGOLLE
8^e Vice-Présidente

Délégation : Prévention des déchets, réemploi



Pierrick BALLESTER
9^e Vice-Président

Délégation : Commande publique



Nathalie MAVIEL
10^e Vice-Présidente

Délégation : Redevances et incitativité



Nicolas TARBES
11^e Vice-Président

Délégation : Optimisation et données intelligentes (systèmes d'information)



Marc JOKIEL
12^e Vice-Président

Délégation : Ressources humaines et santé / sécurité



Pierre COTSAS
13^e Vice-Président
Délégation : Prospective

57 délégués du comité syndical
14 membres du bureau

* Pierre BUISSETER a été élu 6^e Vice-Président le 02 décembre 2021 pour remplacer Jean-François BROUSTAUT décédé le 18 avril 2021

Territoire et population

85
communes

7
communautés
de communes
(CDC)

1
communauté
d'agglomération
(CA)

0 5
Kilomètres

BORDEAUX

LIBOURNE

LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En 2021 la CDC du Secteur
de Saint-Loubès se prénomme
désormais la **Communauté
de communes Les Rives
de la Laurence**.

- Communauté de communes
Les Rives de la Laurence
- Communauté de communes
des Coteaux Bordelais
- Communauté de communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers
- Communauté d'Agglomération
du Libournais
- Communauté de communes
du Créonnais
- Communauté de Communes
de Castillon Pujols
- Communauté des Communes Rurales
de l'Entre-deux-Mers
- Communauté de communes
Convergence Garonne

La densité de population sur le territoire du SEMOCTOM est de 169 habitants au km² tandis que celle de Bordeaux est supérieure à 4 500 habitants au km². L'habitat est essentiellement péri-urbain et semi-rural. Le taux d'habitat collectif est faible (inférieur à 5%).



	2020	2021	ÉVOLUTION
Population INSEE	106 504	108 239	+1,63 %
Population moyenne desservie sur l'année*	110 059	112 738	+ 2,02 %

* Population municipale INSEE (N-3) + recensements des communes N-1 et N-2 + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.

La population moyenne desservie sur l'année est prise en compte pour le calcul des ratios techniques et financiers.

Chiffres clés 2021

Territoire

112 738

habitants

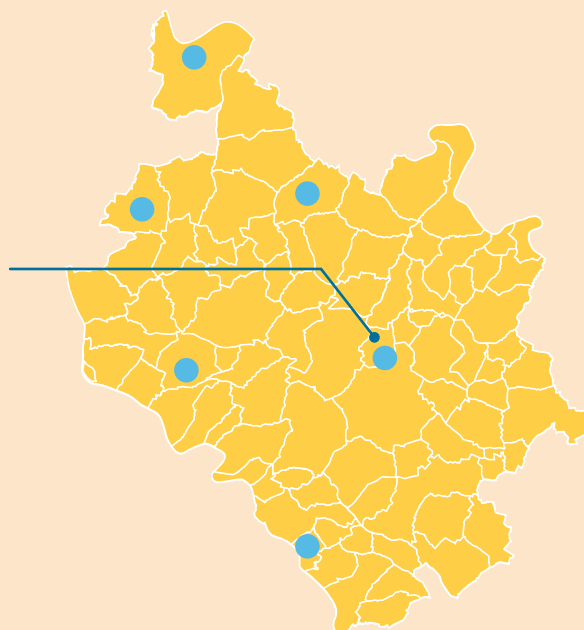
(population moyenne desservie sur l'année 2021)

85

communes réparties
sur 7 CDC et 1 CA

1

centre
de transfert



Résultats

560 KG/AN/HAB
de déchets traités

31,35% } 885
Taux d'équipement } distribués
composteurs

68

animations et manifestations
dont 7 digitalisées

40 564

personnes sensibilisées
à la prévention et aux déchets :
5 564 personnes physiques
35 000 personnes en digital



6

déchetteries

Données sociales

132

agents

81% } 19%
d'hommes } de femmes

(Taux d'absentéisme : 9%)

Données techniques

63 149 T

de déchets collectés



COLLECTE

+ 7,3%

des Déchets Ménagers et
Assimilés (DMA) depuis 2010
en kg/an/hab.

32%

Valorisation matière



VALORISATION

40%

Valorisation énergétique

18%

Valorisation organique

10%

Enfouissement

Données financières

20 176 368,47 €

Dépenses réalisées de fonctionnement
et d'investissement

11%

Taux d'épargne brut

6,5 ANS

Capacité de désendettement

102,79 € HT

Coût aidé par habitant

Les actions menées en 2021

ÉTUDE REFONTE

vers un nouveau modèle de collecte des déchets

Cette étude a été lancée en octobre 2020 et a pour objectif de proposer un nouveau schéma de collecte afin d'une part de **répondre aux enjeux environnementaux nationaux** et d'autre part d'**optimiser les coûts du service public pour une fiscalité maîtrisée**.

3 PHASES SONT PRÉVUES, la première établit un diagnostic, qui a été partagé en le 03 février 2021; la deuxième est une étape de concertation et de construction des scénarios et la troisième étape définira le plan de déploiement et de communication du scénario retenu.

En 2021, s'est tenue une large phase de concertation



4
réunions
territoriales



148
personnes
participantes



à Targon



à Salleboeuf et
à St-Caprais-de-
Bordeaux



en visio-
conférence
(confinement)





Ensuite, un panel citoyen, composé de 30 à 40 personnes issues des réunions et recrutées par téléphone, ont élaboré des propositions lors de 4 sessions de travail.

Les avis émis et partagés dans le panel citoyen ont été présentés au Comité du pilotage le 7 juillet 2021 par 4 rapporteurs volontaires du panel et lors du comité syndical du 23 septembre 2021.



à Saint-Loubès

pour informer et former
le panel à la question
des déchets.



3 ateliers

pour travailler sur les
thématiques de la réduction des
déchets, de leur valorisation et
du financement du service.



À l'issue de cette phase de concertation, des orientations stratégiques et des scénarios ont été développés et présentés au comité syndical le 02 décembre 2021.

L'étape suivante est la présentation des scénarios modélisés pour en retenir un qui sera ensuite décliné opérationnellement. Validation prévue en avril 2022.

Mise en service

des nouveaux équipements de transfert

Le marché de travaux des équipements de transfert devait se terminer le 25 février 2021 pour le centre de transfert gravitaire et le 16 avril 2021 pour le bâtiment de sur-tri mais la situation sanitaire a entraîné des retards dans la livraison des travaux.



LIVRAISON DU BÂTIMENT DE SUR-TRI
le 15 septembre 2021

923 T

d'encombrants sur-triés
sur 3 mois

51,12 T

valorisées soit 5,65%

Potentiel de détournement de :

4,7%

Plastiques durs

0,3%

Ferrailles

0,25%

Mobilier

0,15%

DEEE

0,15%

Bois

Potentiel de 320 tonnes valorisées sur 100%
des tonnages de Tout Venant

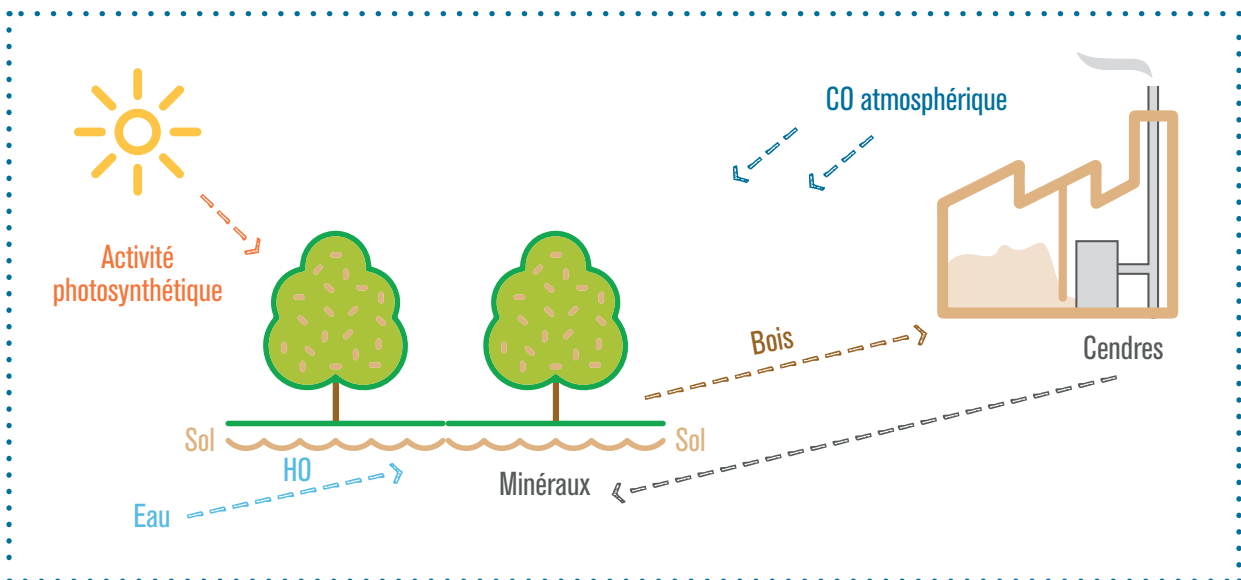
Ces livraisons successives ont permis de revenir à une organisation optimisée et maîtrisée, mettant fin aux surcoûts liés à l'incendie, qui pesaient pour près de 34,5k€/mois.

Étude

Biomasse

L'étude sur le gisement et les opportunités de valorisation biomasse des végétaux et du bois du territoire a été menée en 2020. La réunion de restitution s'est tenue en janvier 2021 et a donné lieu à plusieurs présentations auprès des CDC et des élus locaux pour faire émerger des projets de réseaux de chaleur.

Ceux-ci ont été recensés par le PETR du Cœur Entre-deux-Mers dans le cadre du Contrat de Relance pour la Transition Énergétique. Désormais un accompagnement des projets identifiés est programmé sur 2022 pour identifier les projets faisables et définir de l'opportunité d'une filière biomasse locale.



Crise COVID-19 : impact et conséquences

- 🕒 Décalage des départs : 2 à 3 équipages tous les 1/4h
- 🧼 Matériel et consignes sanitaires renforcés
- 📅 Cellule de crise hebdomadaire et suivi des indicateurs
- 👤 Suivi des recommandations gouvernementales sur le télétravail, répartition des agents pour éviter les bureaux partagés...
- 📈 Continuité du service à 100%
- 🧴 Aucune rupture d'approvisionnement en masques

Surcoûts RH : 14 K€
Gel + masques : 3,2 K€

Recettes non perçues
RS = 75 068€
Contribution = 14 446 €
TOTAL DE 89 K€

TOTAL SURCÔÛTS DE 106 K€

Projets 2022



>> L'étude d'optimisation et de refonte du service de collecte

Finaliser cette étude avec validation d'un scénario en avril 2022 et déclinaison du plan de déploiement fin juin 2022.



>> Les nouvelles consignes de tri

À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les français devront pouvoir trier tous leurs papiers et emballages. Préparation du projet et lancement des nouvelles consignes dès Décembre 2022.



>> La conception du lieu hybride de Saint-Caprais de Bordeaux

L'objectif de cet équipement sera de promouvoir le réemploi et la prévention afin de réduire les déchets et faire changer le comportement des habitants et professionnels. Après avoir évalué l'opportunité de cet équipement, puis d'en définir la faisabilité, un programme fonctionnel sera rédigé pour fin 2022.



>> La construction de la plateforme de Tresses

Lancement en juin 2022 des travaux de la plateforme de végétaux et de la matériauthèque, permettant de déposer et prendre des matériaux de construction/déconstruction. Livraison prévue fin 2022, début 2023.



>> Le renforcement de la communication et prévention

Moderniser les outils, renforcer nos actions, se structurer pour apporter plus d'actions et de messages afin de répondre aux enjeux de l'étude refonte et des nouvelles consignes de tri.

Les indicateurs techniques

Prévention des déchets ménagers et assimilés

La prévention est la somme de toutes les actions permettant d'éviter et de réduire la production des déchets.

Action 2021

Le compostage



885
composteurs distribués

+17%
par rapport à 2020

31,35%
de foyers équipés

« Tous au compost »

Participation du SEMOCTOM pour la 1^{re} fois à l'évènement national « Tous au compost » du 27 mars au 10 avril 2021 qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.



Formations au compostage

Lancement de modules hebdomadaires d'initiation au compostage pour les habitants organisés en interne.

Formation de référents des sites par l'association au Ras du Sol pour l'installation de zones de compostage partagé.

20
jours de
formation



Au total
289 personnes
sensibilisées

9
référents
de site formés



Distribution gratuite de compost

Dans une logique de promotion du compostage, organisation de 2 distributions gratuites pour les habitants : durant « La journée mondiale de la terre » en avril et lors de la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » au mois de novembre.

200 T 3110
distribuées personnes sensibilisées



Expérimentation micro-plateforme de compostage multi-acteurs

Développement d'un projet commun de collecte et de compostage de proximité des biodéchets du Créonnais avec le partenariat d'une maraîchère locale, un collectif coopératif l'Entre-Deux Monde de Créon et la participation de 15 familles en phase test le 27 Mars 2021 durant 3 mois.

BILAN

1781 KG
de déchets alimentaires compostés

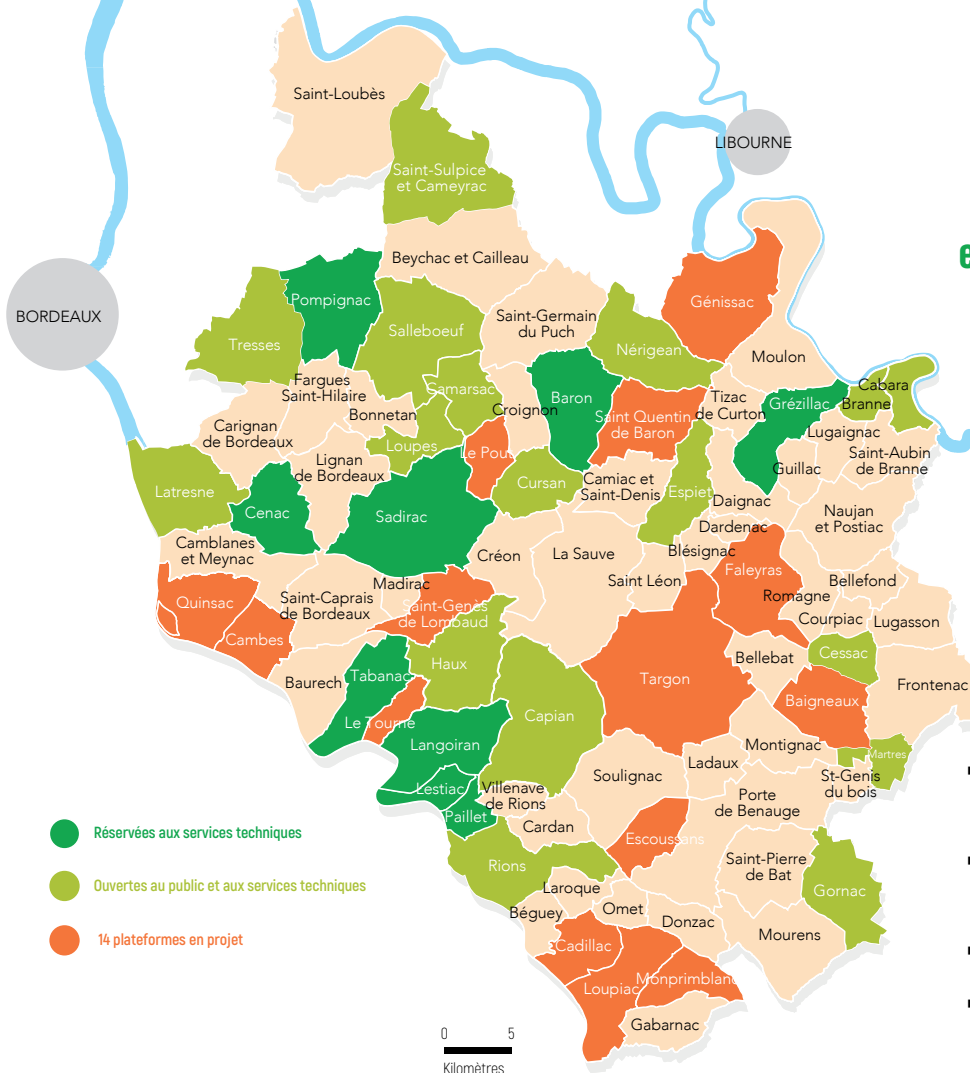
Action 2021

Le broyage des branchages

Une montée en puissance du service sur 2021, le service a presque doublé sa production de broyat malgré le contexte sanitaire qui a limité le déploiement du dispositif. Chaque jour d'intervention permet d'éviter environ 100 m³ de branchages apportés et donc de supprimer la rotation de 3 caissons, soit pour 2021 un évitement de 402 rotations de caissons.

Le broyage des branchages permet de favoriser l'utilisation in-situ du broyat produit. Les communes et les habitants peuvent l'utiliser gratuitement pour des pratiques de jardinage au naturel, évitant ainsi l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette pratique permet également de lutter contre le brûlage des végétaux, interdit en Gironde.

Afin de développer l'adoption de ces nouvelles pratiques et dans le cadre du déploiement du projet OPréVert (financé par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine), le SEMOCTOM a organisé avec l'association **Au ras du sol** 1 demi-journée de formation à destination des agents techniques sur la gestion intégrée des déchets verts dans les pratiques communales, le 09 décembre 2021.



26 plateformes en fonctionnement

- 3 plateformes mutualisées (Capien, Cabara et Martres)
- Saint-Aubin de Branne utilise la plateforme de Cabara
- Créon utilise la plateforme Capien
- Saint-Genis-du-Bois et Montignac utilisent la plateforme de Martres

Action 2021

Les animations

Les animations pédagogiques

Le SEMOCTOM organise régulièrement sur son territoire des modules de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire en intervenant à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la réduction des déchets.

La crise sanitaire a conduit à un ralentissement des actions dans les écoles, aussi seulement 4 animations dans l'école de Saint-Loubès, et à l'accueil Périscolaire de la CDC des Portes-Entre-deux-mers ont été menées.

6

animations
pédagogiques

367

enfants sensibilisés

Les animations et festivals

Le SEMOCTOM accompagne également des manifestations culturelles et sportives en apportant son soutien logistique pour la collecte et le tri des déchets. En raison du COVID-19, les sollicitations ont été beaucoup moins nombreuses.



35
manifestations
ont ainsi été
accompagnées.

Journée du club Nature de la CDC
des portes de l'Entre-deux-Mers le 05 juin 2021

Organisation d'ateliers de sensibilisation aux essences
à pousser lente et démonstration de construction de
lombricomposteurs.



315
visiteurs



Animations sur les marchés : « Tous en boîtes »

Sensibilisation à l'utilisation d'emballages réutilisables.



à Latresne



à Tresses



108
personnes
sensibilisées

Action 2021

La SERD du 20 au 28 novembre 2021

Après une année COVID 100% digitale, le SEMOCTOM a conduit en 2021 un programme ambitieux alliant des animations sur sites et numériques. La SERD s'est articulée autour de rencontres sur les thématiques suivantes :

- **Le réemploi dans les 6 déchèteries** : avec un relooking et des animations dans les espaces réemploi
- **Le compostage** : avec des formations et la distribution de compost
- **Les couches lavables** : ateliers et familles testeuses
- **L'éco-exemplarité des communes** : avec des fiches actions sur le nettoyage de la nature, les cimetières exemplaires et les marchés responsables initiés par 7 communes volontaires



10
Vidéos diffusées sur
les réseaux sociaux :



5
sur le thème de la
réduction des déchets,

3
sur le compostage,

1
sur les
Repair'Café et

1
sur le coût
des déchets.



Festival 5R

En partenariat avec l'Entre2Mondes, le **Festival 5 R « Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre »** a été organisé pour clôturer cette semaine d'animations. En ouverture une Conférence de Justine Davasse sur la réduction des déchets également en live sur les réseaux sociaux à Créon le 26 novembre et 14 ateliers sur rendez-vous (fabrication de produits cosmétiques, surcyclage, cuisine des restes, couches lavables et lombricompostage) et 8 stands de vente et de sensibilisation (friperie, espace de gratuité, furoshiki...) ont été proposés au fil de la journée du 27 novembre.



L'opération
a touché

1375
personnes en physique

35 000
personnes en digital



Action 2021

Label « Territoire engagé transition écologique »

Le SEMOCTOM a été récompensé pour son rôle de pionnier dans son engagement et l'obtention du 1er palier du programme économie circulaire le 16 septembre 2021. Il s'agit d'un programme national d'amélioration continue et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique de transition écologique ambitieuse.

Action 2021

Le réemploi

6 zones de réemploi sont en place sur les déchèteries du SEMOCTOM accessibles pendant les horaires d'ouverture. Elles ont fait l'objet d'un relooking par l'Association **La Quincaille**. Le SEMOCTOM propose donc aux acteurs du territoire de venir récupérer dans les déchèteries des objets ou des matériaux qui pourraient être réparés et/ou réutilisés. 3 structures associatives sont ainsi partenaires dans le cadre des conventions de réemploi mises en place par le SEMOCTOM : **Jeun's Attitude**, **La Quincaille** et **GEM Les Vélos**.



Action 2021

Nouvelles actions de prévention

Accompagnement aux couches lavables (Gisement des textiles sanitaires : 4 à 5% des DMA).

Le SEMOCTOM a expérimenté 2 types d'accompagnement un pour les familles du territoire et l'autre avec une micro-crèche.

Couches lavables auprès des familles

16 familles ont bénéficié d'un dispositif complet comprenant une réunion de découverte des couches lavables, 2 semaines d'essai d'un kit varié, un accompagnement individuel et collectif par **La Couche Verte** pendant toute la durée du test ainsi qu'une aide à l'achat d'équipement pour pérenniser la démarche.

Au final : **100% des familles testeuses se sont converties**, avec une utilisation en alternance (couches jetables et lavables).

Bilan réduction de près de 30% des couches jetées.

Couches lavables en crèche

La micro-crèche de Cardan a testé pendant 4 semaines l'utilisation de couches lavables. Le modèle de couche choisi permet de laver et sécher en machine les équipements sans contrainte de temps supplémentaire.

Ainsi, **8 des 14 enfants de la structure ont utilisé uniquement des couches lavables** sur le temps d'accueil en crèche.

Au final : **bilan très positif et engagement d'un test sur un an financé par le SEMOCTOM.**

Trop bien les couches lavables !
économiques et saines pour la santé

Participez à un atelier découverte*
Inscriptions obligatoires

Testez gratuitement 15 jours

Et bénéficiez d'une aide de 60 € !

* Dates et lieux des ateliers :
 • Le 20/11 à 9h30 à Carignan-de-Bordeaux
 • Le 27/11 de 9h30 à Créon
 Inscriptions : 06-20-42-75-34 ou semoctom.com

Logos: ARBRE, Nouvelle-Aquitaine, SEMOCTOM, and others.

Les résultats obtenus

31,35%
de foyers équipés en
composteurs

885
composteurs
distribués

26
posts Facebook sur la
prévention des déchets
soit

33 875
personnes touchées dont
80% sur le compostage

Indice
de réduction
des déchets :

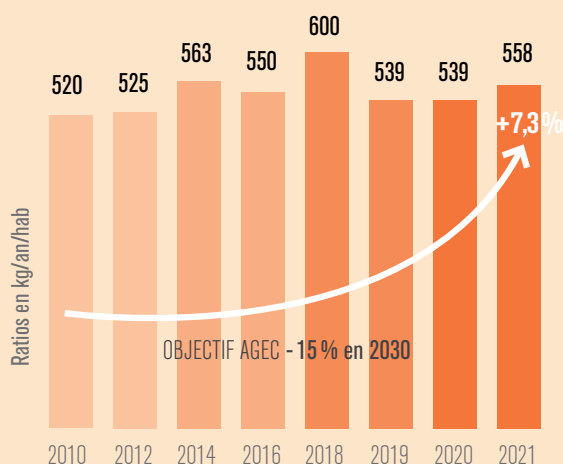
+7,3%

Au total

15 041
foyers équipés
depuis 2006

2 050 T.
de matières organiques
détournées

Évolution des DMA* en kg/an/hab



* Dans la Loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les DMA intègrent les déchets non dangereux inertes et excluent les déchets dangereux

40 564
personnes
sensibilisées
à la prévention
des déchets

Recyclage matière et organique **

34%
Recyclage Matière

Total : 53%

19%
Valorisation organique

Objectif LOI AGEC :
65%

Là encore, l'objectif de recyclage n'est pas atteint malgré l'augmentation des tonnages de tri et du verre et les nombreuses filières de recyclage créées en déchèterie. Un effort conséquent devra être fourni pour atteindre le prochain objectif de la Loi AGEC à savoir 65% de recyclage en 2035.

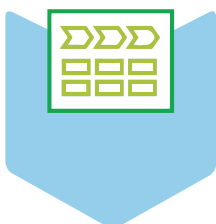
** Le taux de recyclage est calculé sur les déchets non dangereux non inertes

Les projets 2022



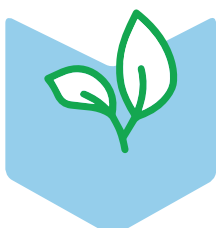
>> Partenariats

Développement de partenariats autour de la récupération d'objets et de matériaux en déchèteries



>> Feuille de route de l'Économie Circulaire

Déclinaison pluriannuelle de la feuille de route Économie Circulaire comme stratégie politique du SEMOCTOM pour un territoire d'économie circulaire à 2030.



>> Objectif prévention et valorisation des déchets verts (OPREVERT)

Mise en fonctionnement de 14 nouvelles plateformes de broyage communales



>> Opération couches lavables

Développement du dispositif d'accompagnement familles et crèches



Micro-plateforme de compostage à Saint-Genès-de-Lombaud

La collecte et le traitement des déchets

L'organisation du service

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue principalement en régie à l'exception des ordures ménagères.

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	TRANSPORT	TRAITEMENT
 PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE	Déchets alimentaires	100% en régie sur 3 communes 17 494 hab.	1 fois par semaine	Bacs pucés individuels	100% en régie	100 % PAR PRESTATAIRE PRIVÉ
 PORTE À PORTE	Ordures ménagères	82 % en régie – 18% par prestataire privé	1 fois par semaine (82 communes) – 1 fois tous les 15 jours sur 3 communes	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	82 % en régie – 18% par prestataire privé	
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois tous les 15 jours		100 % en régie	
	Verre	100% en régie sur 5 communes 24 091 hab.	1 fois par mois	Bacs pucés individuels	100% en régie	
 APPORT VOLONTAIRE	Verre	100% en régie	–	212 PAV (1 borne pour 531 habitants)	100% en régie	
	Textile	100% par prestataire privé		99 PAV	100% par prestataire privé	
 DÉCHETERIE	Jusqu'à 30 catégories de déchets différents triés	100% en régie	–	6 déchèteries	30% en régie 70% par prestataire privé	



COLLECTE EN PORTE À PORTE

- OMR: 1 fois par semaine
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

- Biodéchets: 1 fois par semaine
- OMR: 1 fois tous les 15 jours
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

COLLECTE EN CENTRE-BOURG

- OMR: 2 fois par semaine
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

- Verre: 1 fois par mois

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Verre
- Textile



CENTRE DE TRANSFERT (SAINT-LÉON)



DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS EXCLUSIVEMENT



DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Bénéficiaires du service

47 974 foyers* et 458 points de regroupement de bacs collectifs

2 056 Non ménages dont :

85 communes

34 Établissements Publics

5 Collèges et 1 Lycée

1 931 professionnels

* Le calcul du nombre de foyers est obtenu en divisant la population par 2,35 (donnée INSEE)

Résultats 2021

Les biodéchets

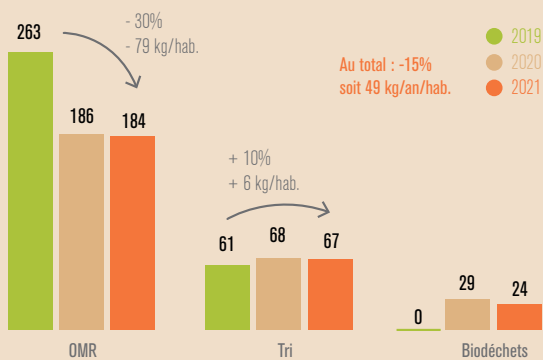
Lancement en 2020 de la collecte des déchets alimentaires sur 3 communes: environ 17 000 habitants. Deux secteurs collectés en porte à porte ou en apport volontaire.

Premier secteur :

3 communes de la CDC Les Rives de la Laurence (Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Beychac-et-Cailleau)

Après une année de lancement réussie et un fort taux de participation, on note une baisse en 2021 avec une moyenne de 50%, soit 1 foyer sur 2. Toutefois, le tri des déchets alimentaires reste très efficace dans la réduction des ordures ménagères et pour un meilleur tri. Il reste néanmoins un travail à fournir pour regagner des trieurs. Pour rappel: 25 bornes déchets alimentaires sont installées sur le secteur pour faciliter leur tri surtout durant les périodes de forte chaleur ou les vacances.

Évolution de la production de déchets zone pilote déchets alimentaires



Bilan sur 2 ans

Réduction des OMR > -30%

Augmentation du Tri des recyclables > +10%

Tri des déchets alimentaires > 24 kg/hab en 2021 (29kg/hab en 2020)

Au total > -15% des déchets totaux collectés en porte à porte

Augmentation de la population de +4,5% entre 2019 et 2021

Taux d'équipement des foyers

85%

Taux de participation des foyers

51%

Deuxième secteur :

Les gros producteurs de déchets alimentaires

3 circuits de collecte ont été finalisés et stabilisés à fin 2021, ce qui a permis de détourner 58,33 tonnes auprès de 57 professionnels. La collecte et l'intégration des professionnels s'est faite progressivement avec des tonnages mensuels progressant de 9,5 tonnes en septembre à 15,7 tonnes en décembre.



Bilan 2021

LES 3 COMMUNES DE LA CDC Les Rives de la Laurence	LES GROS PRODUCTEURS
391,7 t (412 t en 2020)	58,33 t
-4,93% vs 2020	Démarrage progressif à partir de juin 2021
24 kg/hab sur les 3 communes Taux de présentation : 50% 3,48 kg/hab rapporté à l'ensemble du territoire	57 professionnels collectés sur 3 circuits 25% sont des établissements scolaires et 28% des hôtels/ restaurants
Au total 450 tonnes collectées.	

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont transférés du site de Saint Léon sur la plateforme de compostage de Saint Denis de Pile (SMICVAL). Ils font l'objet d'une valorisation organique produisant du compost utilisable en Agriculture Biologique.

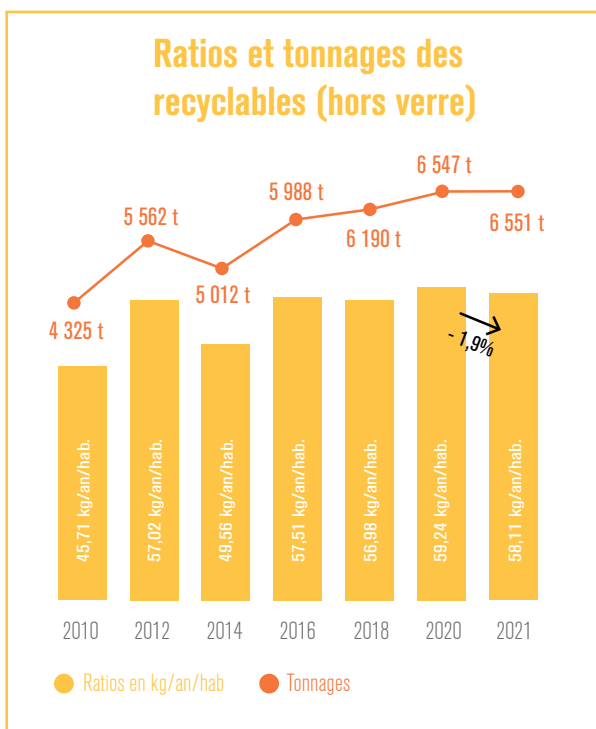
Résultats 2021

Les recyclables hors verre

Les recyclables (hors verre) collectés en porte à porte (et quelques bornes d'apport volontaire) et triés, ont connu une stabilisation : 0,1% entre 2021 et 2020.

Le ratio par habitant baisse légèrement de près de 59kg/hab. à 58kg/habitant (soit près de -2%).

La qualité du tri quant à elle se maintient atteignant un taux de refus de 22% comparable à celui de 2020. Néanmoins, c'est un indicateur qu'il faut suivre et qui fera également l'objet de sensibilisation auprès des habitants.



Tonnages et filière de valorisation des matériaux dans le centre de tri

MATÉRIAUX	TONNAGES 2021	KG/AN/HAB	ÉVOLUTION EN TONNAGES 2020/2021	PRESTATAIRE RECYCLEURS
Journaux-magazines (papiers mélangés) 1.11	770	6.8	- 13.20 %	COVED
Gros de magasins (papiers mélangés) 1.02	1 286	11.4	+ 6.41 %	
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	2166	19.2	+ 19.15 %	REVIPAC
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	485	4.3	- 23.22 %	VEOLIA/ACTECO
Acier	214	1.9	- 26.76 %	DECONS
Tetra-briques alimentaires	87	0.8	+ 11.12 %	REVIPAC
Aluminium	23	0.2	- 20.62 %	SUEZ
Refus de tri (CSR)	1451	12.9	+ 1.21 %	VEOLIA Bègles/ VALBOM
Freinte	37			
Recyclables non triés (stocks)	32			
TOTAL TONNAGES VALORISÉS	6551			

En 2021, le SEMOCTOM a participé à 6 caractérisations sur 18 proposées par le centre de tri VALBOM situé à Bègles.

22%
Taux de refus 2021

Résultats 2021

Le verre

La collecte du verre est principalement réalisée en apport volontaire.

Le verre connaît une évolution constante entre 2010 et 2019. 2020 a été une année hors norme avec une hausse de +10% des tonnages collectés. Les tonnages en 2021 sont en évolution avec une hausse moins marquée: +3,4%.

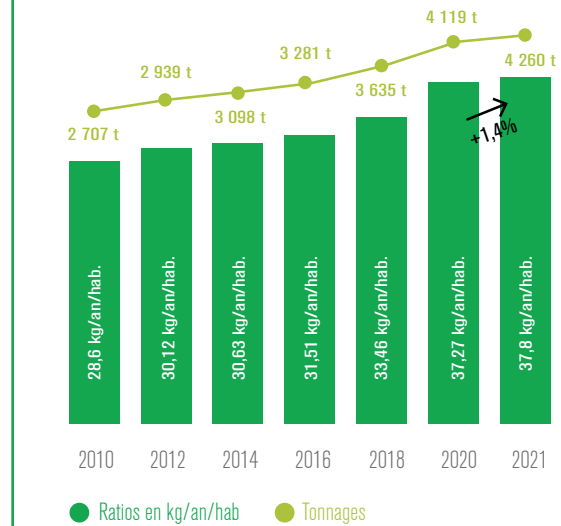
4 260 T

38 KG/AN/HAB

31 KG/AN/HAB
moyenne nationale

212 PAV
(1 borne pour
531 habitants).
✓
3 402 tonnes
.....
5 communes
en porte à porte
(24 091 hab.
desservis)
✓
858 tonnes

Ratios et tonnages du verre



Valorisation du verre d'emballage: il est recyclé à 100%. Il est regroupé sur Saint-Léon avant d'être acheminé vers IPAQ (Izon) pour être valorisé par O-i France.

7 nouvelles bornes installées > 427 T

4 KG/HAB/AN
11 KG/HAB/AN
Gisement national

Résultats 2021

Les textiles

En 2021 la collecte des vêtements usagés est réalisée par l'association ACTIFRIP (Saint-André-de-Cubzac) dans le cadre d'un marché public.

ANNÉE	TOTAL CONTE-NEURS	TOTAL POPULATION	TOTAL TONNES	KG/AN/HAB
2020	92	110 509	377	3,4
2021	99	112 738	427	4

97% des textiles sont valorisés
dont 57% réemployés,
25% en recyclage matière,
15 % en valorisation énergétique
3% de refus

Résultats 2021

Les ordures ménagères et résiduelles

Le flux d'OMR représente 38 % des tonnages collectés et traités. Après plusieurs années d'augmentation, les tonnages ont marqué un premier repli en 2020, avec une nouvelle baisse en 2021 de -2,5%, soit -622 tonnes. Cette baisse des ordures ménagères est homogène sur les différents secteurs de collecte. **2 facteurs explicatifs** :

- la refonte des tarifs de redevance spéciale et la limitation du service public ont entraîné une sortie de professionnels du service du SEMOCTOM. Étant principalement des gros producteurs de déchets, leur retrait a permis une baisse des tonnages collectés.
- la collecte des gros producteurs de déchets alimentaires a permis de détourner plus de 58 tonnes de l'incinération.

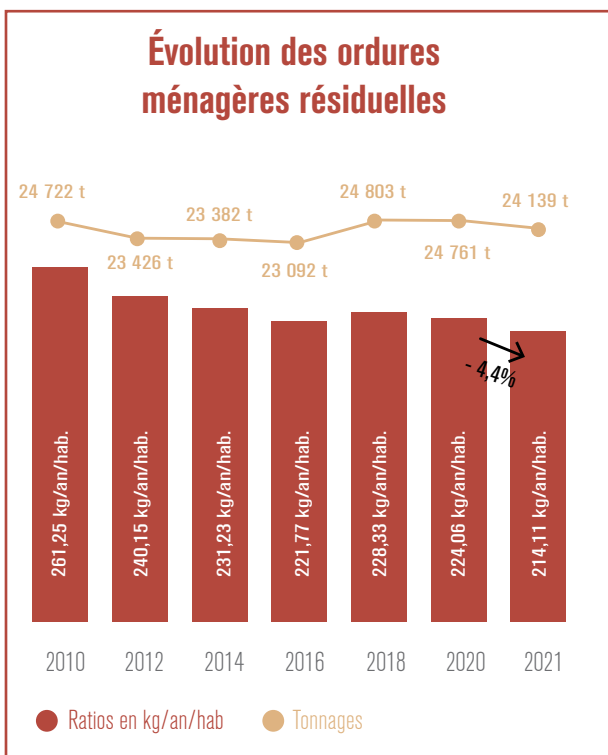
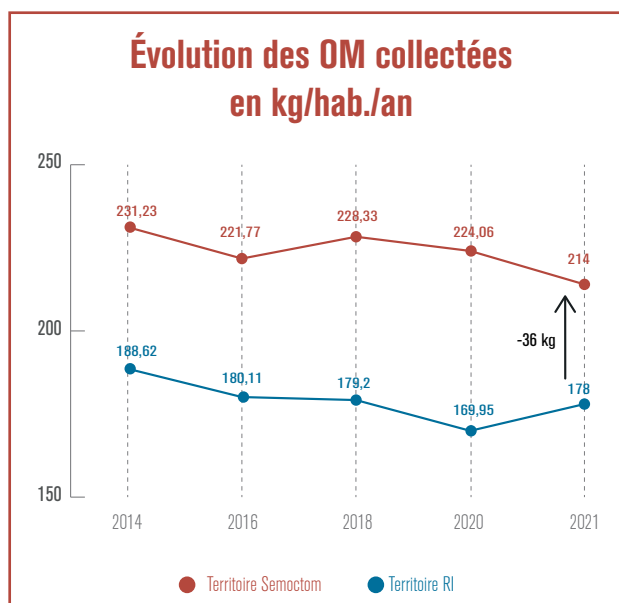
Les ratios par habitant sont de fait en forte baisse en 2021, alors que la tendance était également à la hausse depuis 2016.

214 KG/AN/HAB

254 KG/AN/HAB
de moyenne nationale*

*MODECOM 2017 publié en 2021

24 139 T
d'ordures ménagères
traitées en 2021



Le Traitement des Ordures Ménagères

UNITES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

UIOM* Bègles et UIOM Cenon

Maitre d'ouvrage : Bx Métropole

Exploitant : VEOLIA

Capacité annuelle UIOM Bègles : 273 000 tonnes/an

Capacité annuelle UIOM Cenon : 138 000 tonnes/an

Type de process : Incinération et valorisation énergétique

23 638 tonnes incinérées

Lors des arrêts techniques et des pannes des 2 incinérateurs, les ordures ménagères sont détournées vers un centre d'enfouissement. En 2021, 501 tonnes enfouies

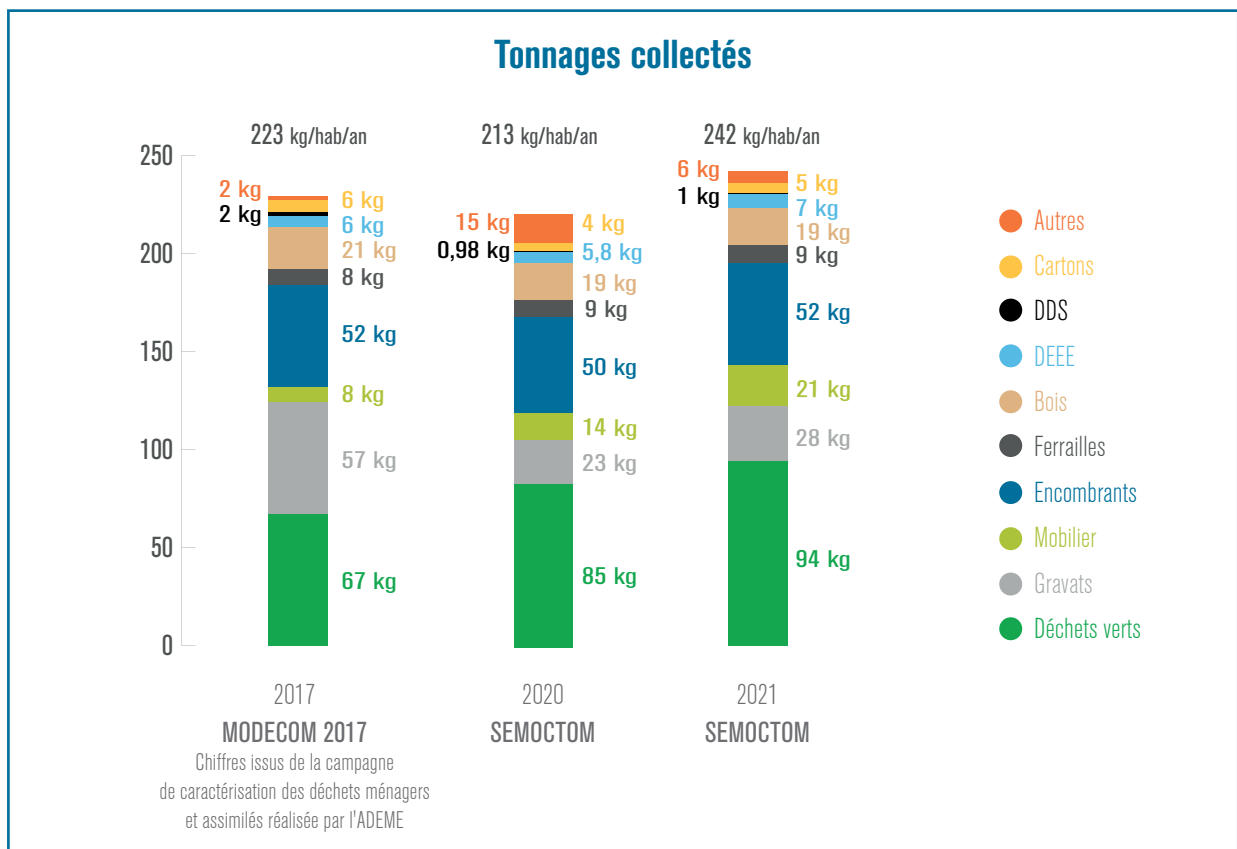
*Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères



Une collecte de 178 kg/an/hab des communes en RI inférieure aux autres communes du territoire : 214 kg/an/hab, soit - 36 kg/an/hab.

Résultats 2021

Les déchèteries
























6 déchèteries

27 323 T
Total collecté (+16%)

78%
de valorisation



Apports en déchèteries

FLUX	TONNAGES COLLECTÉS	ÉVOLUTION 2020/2021	KG/HAB/AN	LIEUX DE TRAITEMENT	VALORISATION
 Déchets verts	10 656	+12.86%	94.5	PAPREC AGRO (33) AQUITILIA (33)	Compost et bois énergie
 Encombrants*	5 903*	+6.72%	52.3	ISDND Clérac (17)	Enfouissement biogaz
 Bois	2 142	+ 2.96%	19	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
 Gravats	3 191	+ 26.53%	28.3	GTTP / BRANGEON RECYCLAGE (33)	Remblai
 Ferrailles	1 050	+ 4.73%	9.3	DECONS / OPLN (33)	Métaux
 DEA Ameublement	2 351	+ 54.43%	20.9	ECO-MOBILIER / Val Plus (40)	Recyclage matière
 DEEE	805	+24.72%	7.1	ECOLOGIC / Envie (33)	Recyclage métaux, dépollution
 Cartons	578	+ 21.99%	5.1	REVIPAC	Cartons
 DDS	151	+ 39.55%	1.3	ECO-DDS / Pena Environnement	Dépollution
 Huiles de vidange	62	+29.72%	0.6	SEVIA-SRRHU (33)	Régénération
 Déchets de plâtre	266	+199.85%	2.4	SINIAT (33)	Plaques de plâtre
 Pneus	42	+92.43%	0.4	ALLIAPUR	Valorisation matière (60%) Valorisation énergétique (40%)
 Livres	1.10	-27.06%	0.01	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
 Piles - accumulateurs	6	+10.77%	0.05	COREPILE	Dépollution
 Batteries	19	+251.98%	0.16	OPLN (33)	Dépollution
 Capsules Nespresso	12	+38.69%	0.10	SUEZ / VALPLUS (33)	Recyclage
 Huiles alimentaires	5	+45.13 %	0.05	SUEZ ORGANIQUE / GECCO	Réutilisation
 Lampes- Néons	2.78	-9.09%	0.02	RECYLUM	Dépollution
 Radiographies	0.49	0%	0.00	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution
 Cartouches et toner (depuis 2019)	1.42	+49.47%	0.01	ECOTAURUS / CORE LANDES PYRÉNÉES	Dépollution
 Plastiques durs	77	0%	0.7	LE PLASTIQUE FRANCAIS	Recyclage matière

* dont 273 tonnes issues des inondations et prises en charge.



Augmentation très forte des flux en déchèterie malgré tous les effets observés après la mise en service du contrôle d'accès.

Les tonnages ont augmenté de près de 3 800 tonnes sur l'année soit +16%, avec des records de fréquentation : 220 007 visites en 2021, soit +24% par rapport à 2020.

Les déchets collectés en déchèteries représentent désormais 43% du total des déchets collectés par le SEMOCTOM en 2021. Ce sont les équipements qui reçoivent le plus de déchets sur l'année.

Nouveautés

Les Plastiques durs sur 4 déchèteries depuis juillet 2021 :

77 tonnes triées détournées de l'enfouissement.

Mise en place d'un système de vidéo-surveillance sur les sites de Béguey et Saint-Germain-du-Puch.



Les évolutions 2021



VÉGÉTAUX +13%

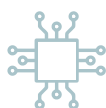
10 656 tonnes collectées

GRAVATS +26,5%



MOBILIER +54%

CARTONS +22%



DÉCHETS ÉLECTRONIQUES +25%

40%
Déchets verts

22%
Encombrants

Bilan 2021 du contrôle d'accès

272 FOYERS

ont dépassé le seuil des 25 passages et 1 212 celui des 2,5 tonnes.

6,8 PAR AN

Nombre de passages moyen par foyer

65% DES FOYERS

sont venus au moins une fois en déchèterie en 2021.

760,5KG PAR FOYER

Apport moyen annuel

Fait marquant juin 2021



LES INONDATIONS QUI ONT FRAPPÉ LES COMMUNES DE L'ENTRE-DEUX-MERS.

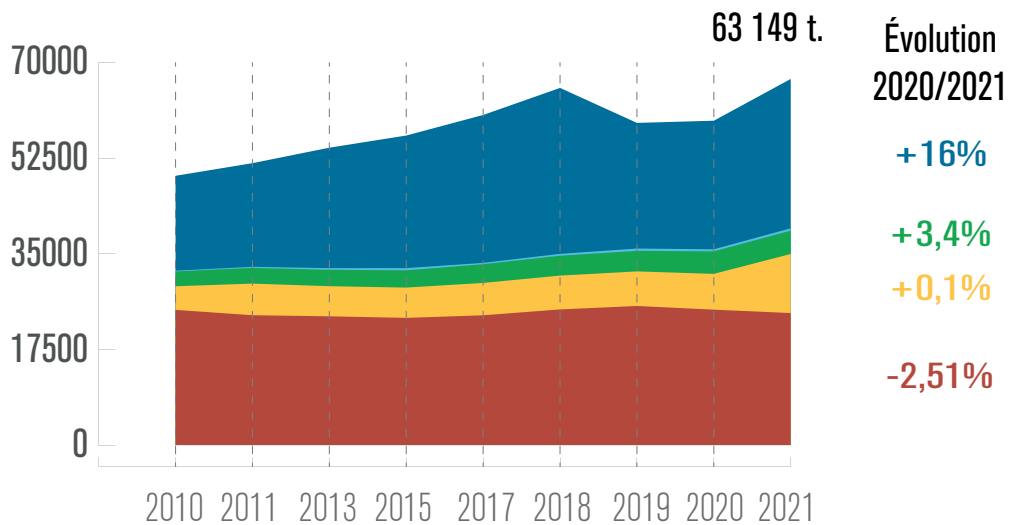
Le SEMOCTOM a permis aux habitants des communes touchées de déposer gratuitement dans des caissons mis à disposition ou en déchèterie, leurs meubles et affaires inondées.

273 tonnes ont été collectées et traitées en solidarité du territoire, représentant un ratio de 2,4 kg/habitant.

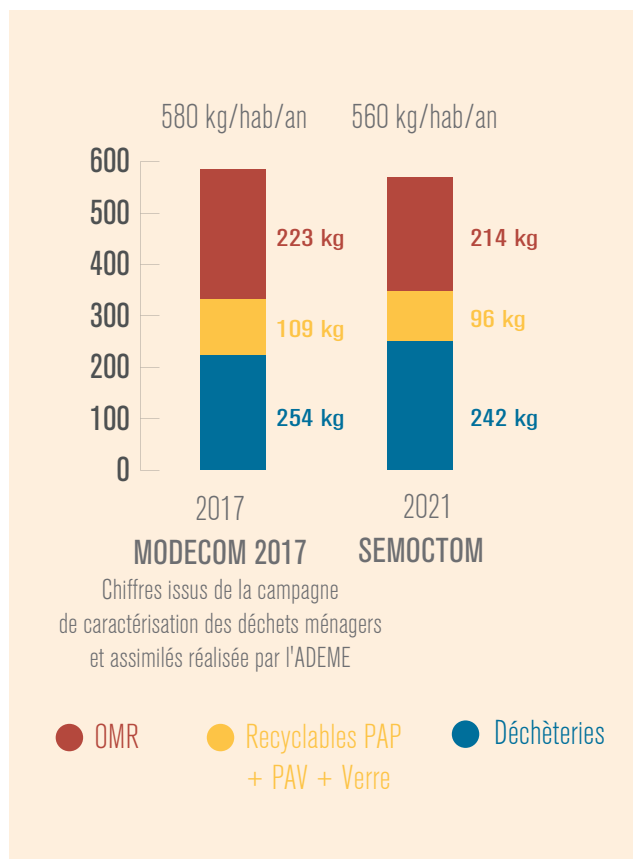
Déchets acceptés en déchèteries

	SAINT-LÉON	ST GERMAIN-DU-PUCH	SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	BÉGUEY	SAINT-LOUBÈS	TRESSES
Jours d'ouverture	5,5 j / 7					
Nombre de visites	29 874	42 937	48 053	30 196	36 330	32 617
 Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Encombrants	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Gravats	✓	✓		✓	✓	
 Ferrailles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEA Ameublement	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEEE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Déchets de plâtre	✓	✓		✓	✓	
 Plastiques durs	✓ À partir de juillet 2021	✓		✓ À partir de juillet 2021	✓ À partir de juillet 2021	
 Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Livres	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Capsules Nespresso	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DDS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Piles-accumulateurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Lampes-Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartouches et toner	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accueil des professionnels	oui	oui	non	oui	non	non

>> Synthèse des tonnages



- Apports en déchèteries
- AV Vêtements Textiles et Chaussures
- Verre
- Recyclables (CS)
- Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



Des tonnages totaux en forte hausse :

63 149 tonne
(59 732 t. en 2020)

soit une évolution de **+5,7%**

Bilan 2021

À noter une forte augmentation de la production totale des déchets : **+5,7%**.

Facteur explicatif : les apports en déchèterie avec une augmentation de **+16%** sur l'année.

Les ordures ménagères accusent une nouvelle fois une tendance baissière satisfaisante, grâce à un certain nombre d'actions de prévention et de tri mises en œuvre. Le tri se stabilise et la collecte du verre progresse mais moins qu'en 2020 (+10%) du fait de la réouverture des cafés et restaurant dès juin 2021.

>> La valorisation des déchets

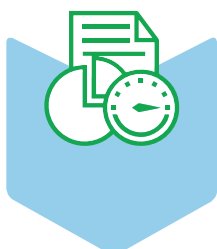
Un taux de valorisation* qui se stabilise :

Rappel taux 2020 : 89,21% . Taux de valorisation = énergétique + matière + organique



* Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre des DMA incluant les déchets non dangereux inertes et excluant les déchets dangereux.

Projets 2022



>> Schéma de collecte

Validation du nouveau schéma de collecte des déchets du SEMOCTOM : finalisation de l'étude refonte



>> Consignes de tri

Travail préparatoire des nouvelles consignes de tri



>> Travaux

Construction de la plateforme de Tresses avec matériauthèque et dépose des végétaux

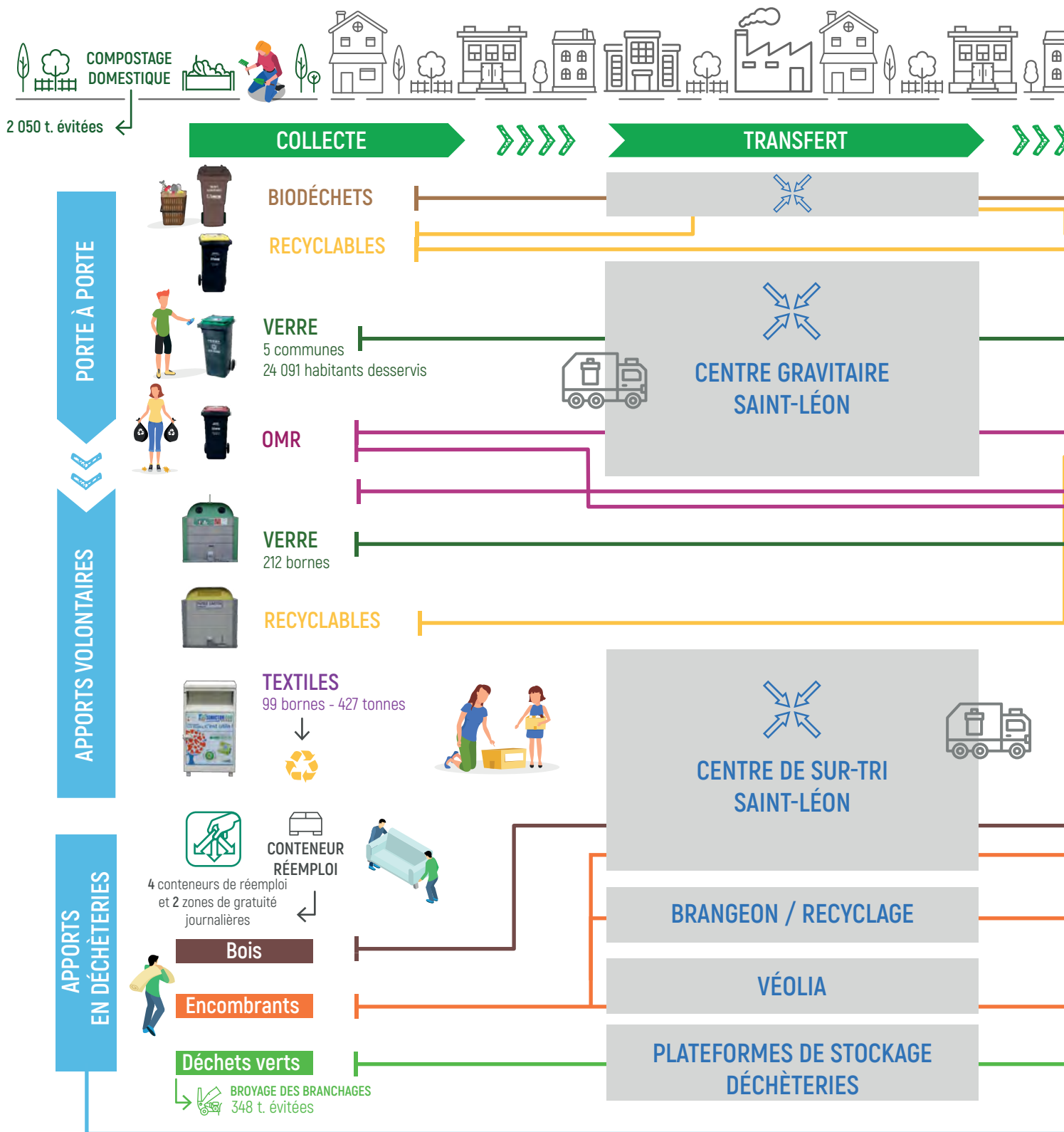


>> Étude

Démarrage de l'étude de faisabilité du lieu hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux

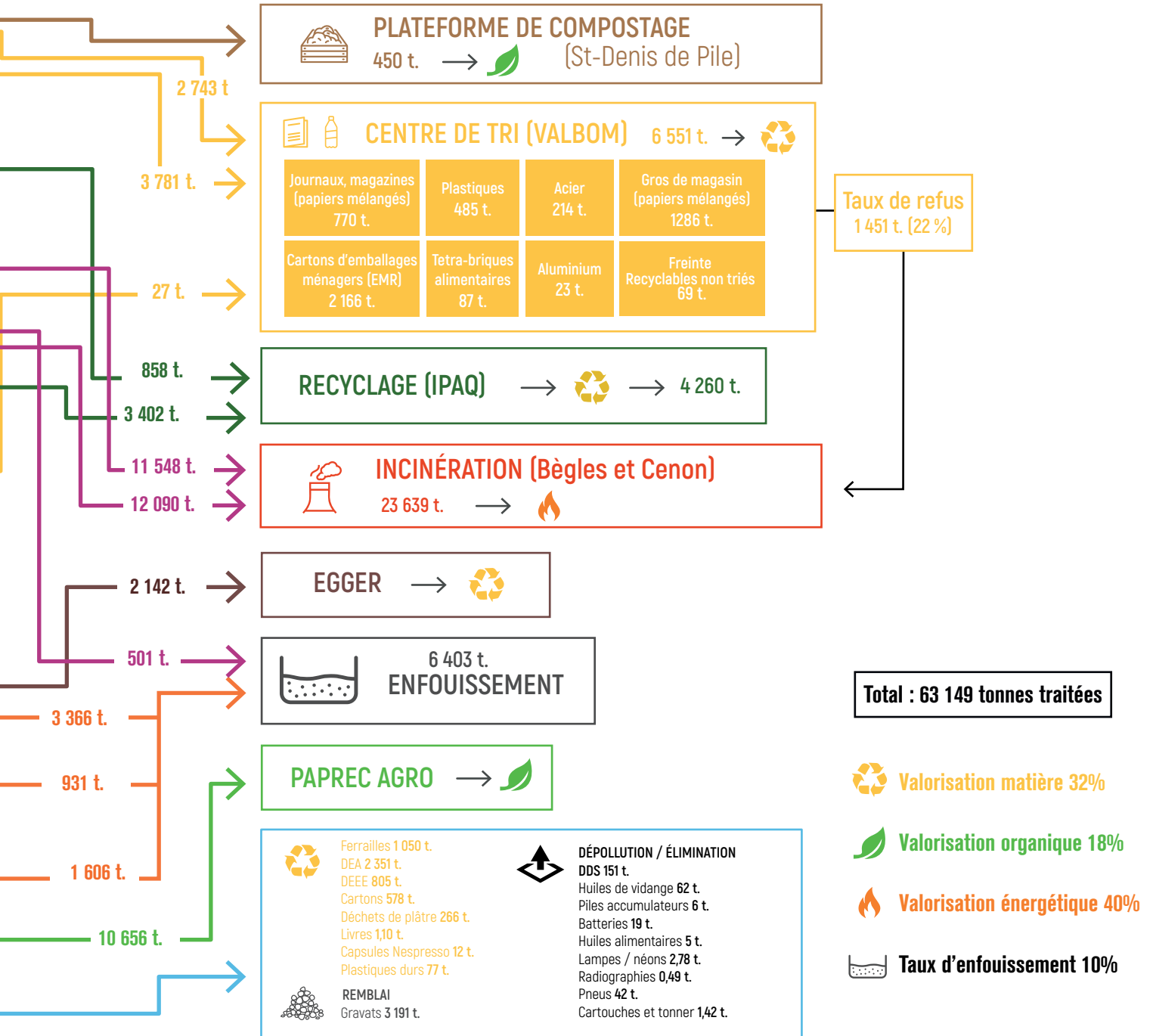


Synoptique des flux en 2021





TRAITEMENT



Les indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2021

L'incendie du centre de transfert : des coûts qui impactent faiblement les résultats financiers en 2021.

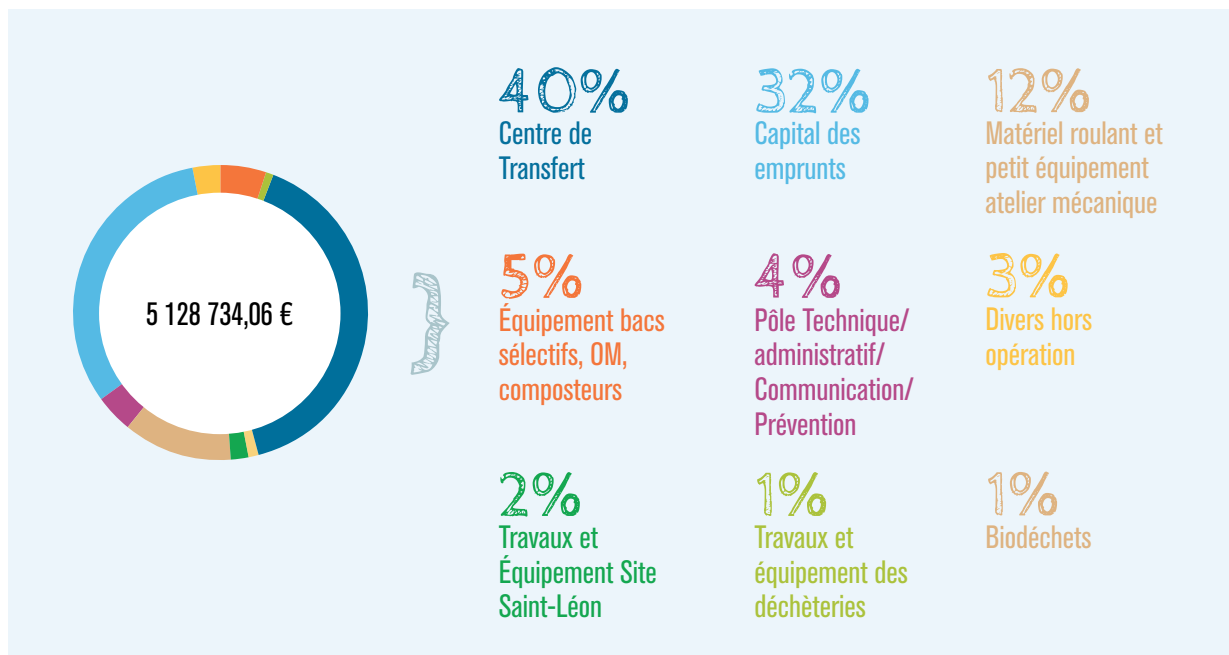
Cet événement survenu dans la nuit du 03 Août 2018 a entraîné des coûts supplémentaires d'exploitation durant les années de reconstruction. En effet, une nouvelle organisation avait été définie par la DREAL: transfert dans la journée des déchets collectés, stockage du bois en extérieur et aucun stock dans l'enceinte du centre de transfert autorisé.



Pour les 4 mois de fin de travaux en 2021, le montant des dépenses supplémentaires est de **103 500 €**.



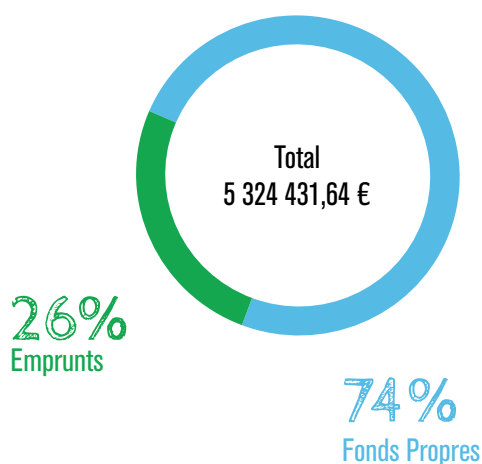
Investissement Dépenses



La réalisation des dépenses d'investissement en 2021 est à la hauteur de 87.6%, soit un montant de 5 615 063.73 € (intégrant les restes à réaliser). Les recettes se sont élevées à 5 397 431.64 €, soit un taux de réalisation de 84.2 %. Les investissements ont augmenté de 0.8% par rapport à 2020.

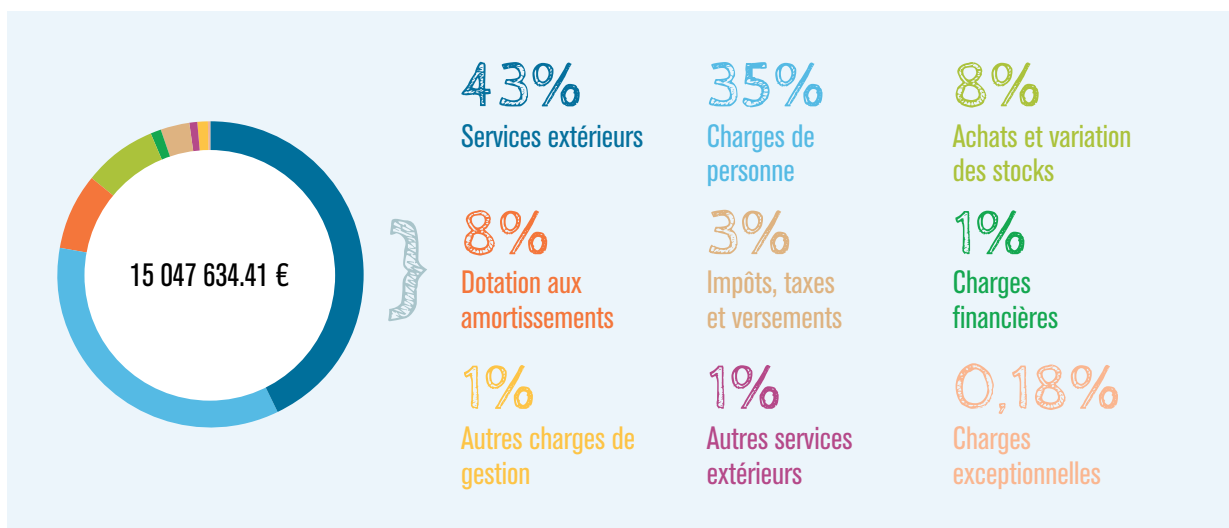
Les travaux mobilisent une part très importante des investissements réalisés pour 42% ; avec 2 047.5 k€ de pour les centres de transfert et de sur-tri de Saint Léon, 111 k€ pour la plateforme de stockage de caisson à St Léon. Les matériels roulants ont mobilisé 270 k€ et le matériel comme les bacs, bornes et composteurs 270k€ également.

Investissement Recettes



Fonctionnement

Dépenses



Les dépenses de fonctionnement augmentent régulièrement chaque année du fait de l'augmentation des tonnages et des coûts de traitement associés. Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2021 sont également en augmentation mais avec une tendance plus soutenue : + 6,9%.

>> Explication

Cette augmentation des dépenses de fonctionnement (hors surcoûts de l'incendie) de 972 723,57 €, s'explique notamment par :

- La hausse du prix de l'incinération OMR : + 5,57 €/t soit + 136k€
- L'augmentation des tarifs du tri : + 14,28€/t soit + 93 k€
- Les assurances : + 49 k€
- Actions de communications (sachant que beaucoup d'actions avaient été supprimées en 2020 dues au COVID) : + 12k€
- Les augmentations de TGAP : +5,5€/t de l'incinération = +134,55€ / +13,16€/t de l'enfouissement = + 74,1k€
- Réduction sur les achats d'habillement : - 16 k€
- Formations annulées ou reportées : - 25k€

>> Explication

Concernant les charges de personnel, malgré les surcoûts liés à la pandémie, des dépenses ont été évitées, ce qui ramène l'évolution du chapitre 012 à + 183 k€

- COVID : remplacement et renfort pour la collecte et les déchèteries + 14 k€
- Impacts des Recrutements issue de la réorganisation sur année pleine : + 104,5 k€
- Transport taxi + FIPHFP : + 26k€
- Caisse de retraite : + 17k€
- Assurance statutaire : + 10k€
- Cotisation CDG : + 7k€
- Supplément familial + médecine préventive : + 4,5k€



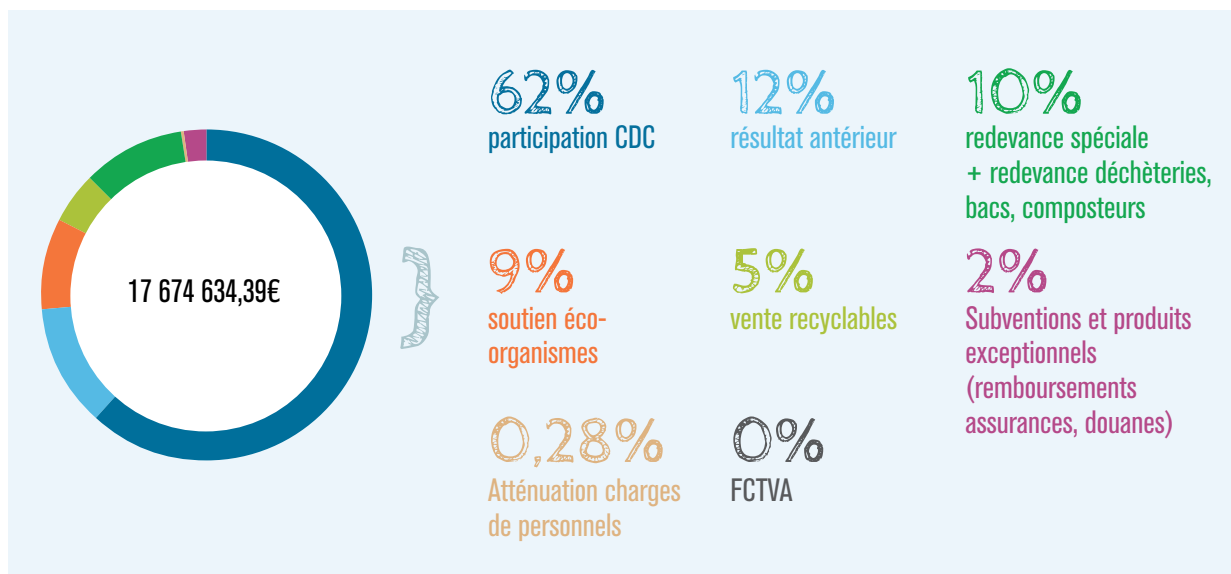
En synthèse, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6.9 %, sachant que les 2/3 de ces augmentations sont exogènes et subies : augmentation du carburant, des prix du traitement des déchets, de la TGAP et des augmentations des cotisations RH.

Tableau des tiers (principaux prestataires)

OBJET DES PRESTATIONS	PRESTATAIRES	MONTANT HT
Tri et conditionnement des matériaux recyclables du SEMOCTOM	SOVAL	4 205 507,50 €
Fourniture de carburant (gasoil)	PECHAVY	695 452,02 €
Collecte et transport des OM, tri, conditionnement, stockage des matériaux recyclables	COVED	628 818,54 €
Elimination DIB	SITA SUEZ RV SUD OUEST	572 593,70 €
Broyage déchets verts déchèteries et compost pour distribution	PAPREC AGRO	294 461,59 €
Personnels Intérimaires	RANDSTAD	152 335,65 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules, fourniture ADBLUE	CHAUVEAU SAS	143 291,51 €
Assurances flottes, statutaires + autos collaborateurs + responsabilité et risques annexes	SMACL ASSURANCES	116 509,18 €
Traitement des déchets verts	AQUITILIA SARL	91 606,75 €
Entretien des espaces verts et livraison maintenance bacs et composteurs	ASSOCIATION R.E.V.	80 169,95 €
Transport et recyclage du bois	EGGER PANNEAUX ET DECORS	75 046,49 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	SEMAT	69 077,63 €
Fourniture pneumatiques	TAQUIPNEU	62 109,83 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	TECHNI FREINS	57 048,77 €
Réception et transfert encombrants, tri des matériaux recyclables	VEOLIA PROPRETE AQUITAINE	50 482,81 €
Transport et élimination DDS hors contrat ECODDS	PENA	50 020,38 €
Frais pour optimisation fiscalité énergie de 2017 à 2019	OFEE GROUPE CTR	43 766,84 €
Location matériels vidéosurveillance multisite	GRENKE LOCATION	37 919,40 €
Elaboration du document unique	ERGOVA CONSEIL	36 000,00 €
Réception et transfert encombrants et conditionnement cartons ondulés multi-site	BRANGEON RECYCLAGE	34 598,14 €
Fourniture Équipement Protection Individuelle	LIGNE T	32 115,28 €
Personnels Intérimaires	DELTA INTERIM LIBOURNE	31 173,47 €
Electricité multi sites	ENGIE	29 748,35 €
Comité National d'Actions Sociales	CNAS	25 736,80 €
Assurance multirisques industrielle	FILHET-ALLARD & CIE	24 391,30 €
Assurance multirisques 2021, assurance chantier centre de transfert	AXA ASSURANCES	23 717,16 €
Transport d'un agent	GIE A.A. TAXI 2000	22 880,00 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation du broyeur	AGRI33	20 793,40 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	SERVIFLEX SARL	20 297,17 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	FORCH SNC	19 493,49 €
Traitement des biodéchets	SMICVAL	19 466,96 €
Diverses impressions	IMPRIMERIE LAPLANTE	19 396,85 €
Fourniture additifs diesel	ECO ET CO	18 144,00 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	TERBERG MATEC	18 051,53 €
Personnel mis à disposition	NERIGEAN COMMUNE	17 576,88 €
Abonnement géolocalisation, réparations de bennes	SIMPLICITI	15 413,53 €
Subvention annuelle	ASSOCIATION RIZIBIZI	15 000,00 €
Abonnement, interventions, dépannages de la télésurveillance multisite	ESPACE SECURITE GDJ	14 706,11 €
Travaux de maçonnerie, élimination des gravats multisite	GIRONDE TRAVAUX PUBLICS ET PARTI	13 092,45 €
Abonnement téléphoniques, produits entretiens, fournitures administratives	MARCHES PUBLICS D AQUITAINE	12 658,65 €
Hébergement et Maintenance logiciel	STYX	12 447,98 €

Fonctionnement

Recettes



Les recettes de fonctionnement sont en hausse +9,4%.

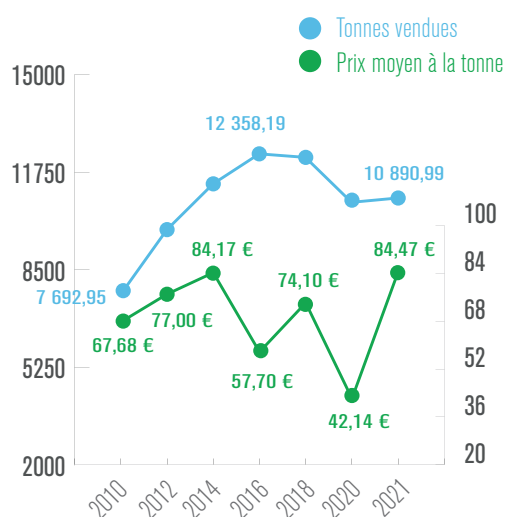
Bien que les tonnages de recyclables soient restés stables, les recettes de revente de matériaux ont fortement augmenté. En effet après une année 2020 catastrophique due au COIVD et à l'arrêt de l'activité économique mondiale, l'année 2021 a vu les cours repartir à compter du 2^e semestre.



Cette évolution a permis de revenir à des niveaux d'avant crise avec des recettes supplémentaires de + 470k€.



Coût moyen de reprise à la tonne



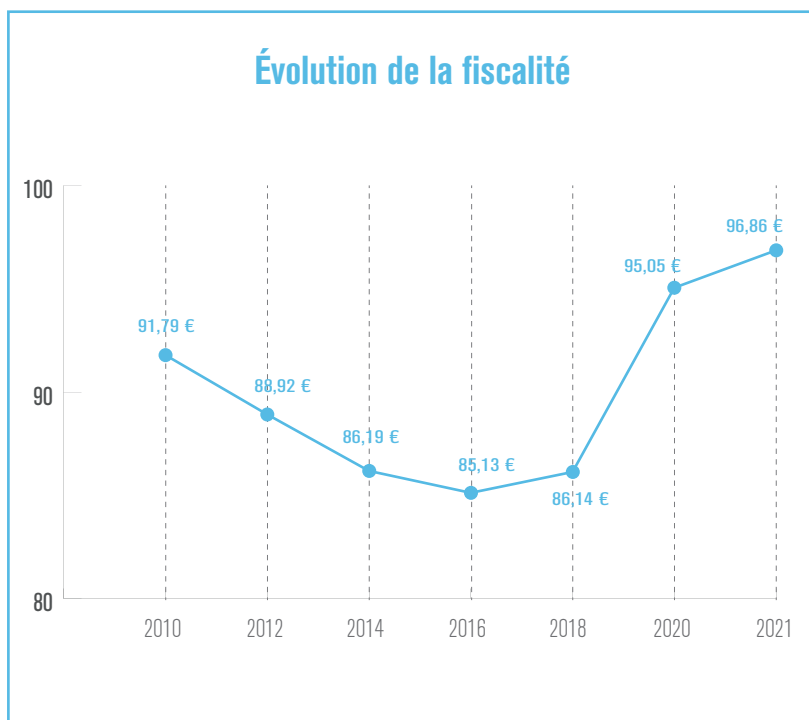
La dynamique de la redevance spéciale et de la contribution aux entreprises après la refonte des tarifs et malgré les non-facturations suite aux fermetures lors des confinements apporte +733k€ aux recettes 2021.

Les modes de financement du service

La fiscalité

Il existe trois systèmes de fiscalité au SEMOCTOM. Par régime dérogatoire numéro 1, les CDC décident du mode de financement du service et appellent la fiscalité auprès des habitants selon les appels à participation votés par le SEMOCTOM.





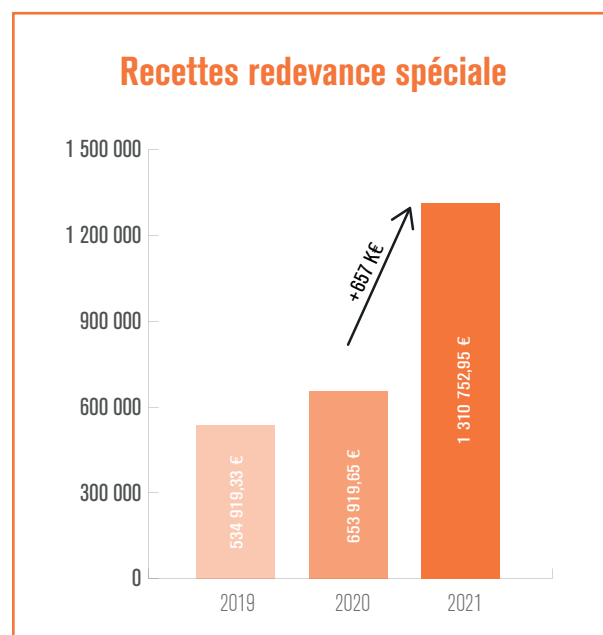
10 920 324,36 €
de produit appelé
global pour une
moyenne de
96,86 € de produit
appelé par
habitant.

La redevance spéciale

Les recettes du budget annexe proviennent de la facturation des professionnels (Redevance Spéciale sur la zone TEOM et contribution des entreprises pour la zone REOM et RI) et des facturations pour le service de collecte et traitement auprès des bâtiments communaux.

Celles-ci sont en hausse de 657k€ en raison de la restructuration des contributions aux entreprises avec la refonte des tarifs de la Redevance Spéciale. Ces évolutions devaient intervenir en juillet 2020, mais aux vues des conséquences sur le tissu économique de la crise sanitaire, les élus du SEMOCTOM ont souhaité retarder son entrée en vigueur au 4ème trimestre 2020 et sur toute l'année 2021.

L'application également des mesures de soutien et de non-facturation de la Redevance spéciale pour les entreprises frappées de fermeture administrative sont des recettes non perçues car non budgétisées d'un montant de 89k€.



Total :
1 210 redevables » **852** redevables à la redevance spéciale
273 redevables à la contribution des entreprises
85 communes

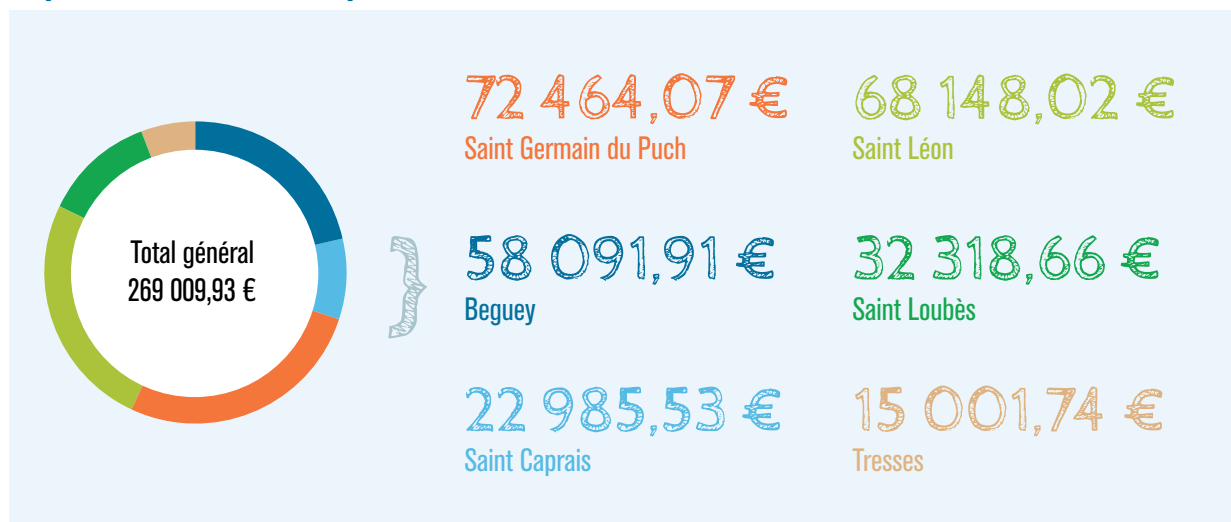
Professionnels : 1 310 752,95 € — Bâtiments communaux : 93 892,24 €

Les déchèteries

Les recettes réalisées en 2021 se montent à 256 120,06 € sur le compte administratif * soit une hausse de 35,4% par rapport à 2020.

* compris l'annulation des rattachements prévisionnels 2020 et l'ajout des rattachements prévisionnels 2021.

Répartition des recettes par déchèteries en 2021



Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATÉRIAUX	TONNAGES 2021	RECETTES REALISÉES 2021
Verre	4 259,73	87 858,88 €
Papier carton (5.02)	2 158,53	298 255,64 €
Carton brun déchèteries (1.05)	560,48	90 219,34 €
Plastique - PET FONCE	57,94	2 607,30 €
Plastique - PET CLAIR	233,36	82 472,20 €
Plastique - PEHD	143,91	21 730,18 €
Briques alimentaires (ELA)	69,99	699,90 €
Acier	210,85	36 102,06 €
Ferraille déchèteries (DECONS)	579,80	142 053,26 €
Ferraille déchèteries (OPLN)	470,06	81 330,59 €
Aluminium	22,42	21 097,56 €
Papier graphique	714,80	0,00 €
Gros de magasin	1 030,57	28 683,52 €
Huile alimentaire	5,49	438,88 €
Batteries	18,53	11 153,31 €
Vente textiles	364,53	10 935,78 €
Vieux bacs	37,31	7 847,61 €
TOTAL	10 938,29	923 486,01 € *

* 923 486,01 € sont le fruit de tonnes produites et vendues en 2021

Aides publiques et soutiens

Sur le Fonctionnement

1,4 M€

CITÉO (recyclables et papiers)

55 459,35 €

OCAD3E (Électroménager)

39 244,44 €

ÉCO MOBILIER (meubles)

10 823,90 €

RE_FASHION (vêtements)

10 063,35 €

ÉCO DDS (déchets dangereux)

189 167,46 €

Subvention ADEME + région
Nouvelle-Aquitaine sur opération
TRIBIO OPREVERT, EITNA et SERD

Sur l'Investissement

70,000 €

Subvention ADEME sur étude
d'optimisation de la collecte



Les indicateurs financiers

La santé financière du SEMOCTOM est saine et satisfaisante, les surcoûts issus de l'incendie et les impacts sur la santé financière sont désormais absorbés. Les taux de réalisation en termes de fonctionnement et d'investissement sont satisfaisants.

Les ratios de taux d'épargne brute et de capacité de désendettement sont également satisfaisants.

Le taux d'épargne brute est remonté à 10,98% dans les seuils très acceptables, l'épargne nette (CAF nette) est positive après 3 années en négatif. La capacité de désendettement revient à 6,51 ans bien en-dessous des seuils d'alerte avec des emprunts 2021 mobilisés à hauteur de 1 378k€.

10,98 %

Taux d'épargne brut
(7,98% en 2020)

6,51 ans

Capacité de
désendettement
(10,07 ans en 2020)



Indicateurs Compta-coûts 2021

Le tableau ci-dessous présente les coûts aidés HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant du SEMOCTOM pour l'année 2021. Ratios calculés sur la population ADEME (113 935 hab.) au lieu de la population lissée SEMOCTOM de 112 738 habitants.

	OMR	BIO-DÉCHETS	VERRE	RSOM	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	AUTRES Caissons et plateformes DV communes + textiles	DÉCHETS des professionnels DÉCHETS ORGANIQUES	TOTAL TOUT FLUX
--	-----	-------------	-------	------	-------------------------	---	---	-----------------

Coûts annuels								
Coût complet	6 992 548 €	366 493 €	303 611 €	3 018 463 €	3 585 507 €	89 743 €	29 201 €	14 385 566 €
Coût aidé HT	6 865 793 €	241 136 €	149 944 €	1 325 312 €	3 050 543 €	67 913 €	10 569 €	11 711 210 €
Coût aidé TTC	7 215 335 €	267 459 €	167 223 €	1 488 359 €	3 304 792 €	74 667 €	12 695 €	12 530 530 €
Contributions	7 245 071 €	410 202 €	137 037 €	1 533 459 €	3 255 730 €	83 088 €	–	12 664 587 €

Coûts par habitant								
Coût complet	61,37 €	20,95 €	2,66 €	26,49 €	31,47 €	0,79 €	0,26 €	126,26 €
Coût aidé HT	60,26 €	13,78 €	1,32 €	11,63 €	26,77 €	0,60 €	0,09 €	102,79 €
Coût aidé TTC 2021	63,33 €	15,29 €	1,47 €	13,06 €	29,01 €	0,66 €	0,11 €	109,98 €
Coût aidé TTC 2020	59,73 €	26,15 €	1,40 €	13,62 €	26,60 €	0,38 €	–	105,73 €
Évolution 2021/2020	6,02 %	-41,53 %	4,69 %	-4,05 %	9,04 %	73,03 %	–	4,01 %
Contributions	63,59 €	23,45 €	1,20 €	13,46 €	28,58 €	0,73 €	–	111,16 €

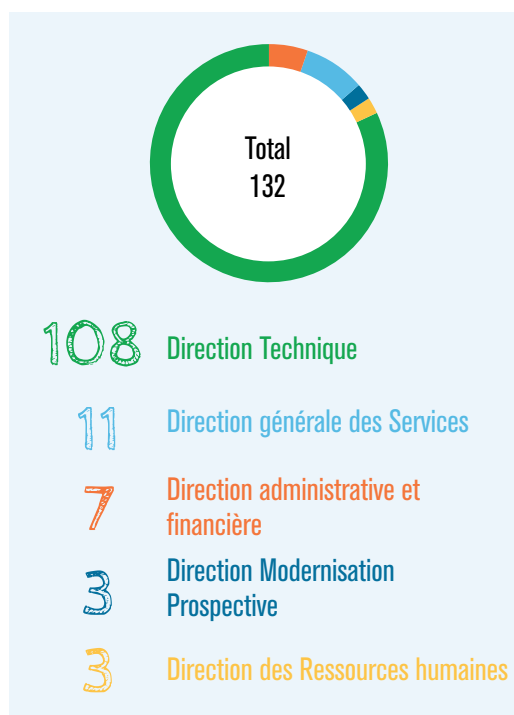
Coûts par tonne								
Coût complet	289,68 €	934,93 €	71,27 €	460,76 €	153,56 €	95,78 €	503,47 €	241,02 €
Coût aidé HT	284,43 €	615,14 €	35,20 €	202,31 €	130,65 €	72,48 €	182,22 €	196,21 €
Coût aidé TTC 2021	298,91 €	682,29 €	39,25 €	227,20 €	141,54 €	79,69 €	218,88 €	209,94 €
Coût aidé TTC 2020	269,15 €	1 084,14 €	37,96 €	232,02 €	143,87 €	56,87 €	–	206,20 €
Évolution 2021/2020	11,05 %	-37,07 %	3,40 %	-2,08 %	-1,62 %	40,12 %	–	1,82 %
Contributions	300,14 €	1 046,43 €	32,17 €	234,08 €	139,44 €	88,67 €	–	212,19 €

Populations et tonnages								
Population ADEME (Semoctom : 112 738 hab)	113 935	17 494	113 935	113 935	113 935	113 935	–	113 935
Tonnage de référence (sans gravats)	24 139,00	392,00	4 260,00	6 551,00	23 349,00	937,00	58,00	59 686,00
Quantités collectées (kg/hab desservi de la collectivité) 2021	211,87	22,41	37,39	57,50	204,93	8,22	–	523,86
Quantités collectées (kg/hab desservi de la collectivité) 2020	221,93	24,12	36,93	58,68	184,89	6,66	–	512,79
Évolution 2021/2020	-4,54 %	-7,09 %	1,25 %	-2,02 %	10,84 %	23,49 %	–	2,16 %

Les données sociales

Emplois et effectifs

Les emplois au SEMOCTOM



Les équivalents temps plein ont augmenté de 2,4 ETP en 2021. Ce chiffre est à mettre en lien avec les absences pour congés longue maladie et autres absences de longue durée observées en 2021.

L'effectif au 31/12/2021 est de 132 agents, en 2020 l'effectif à la même période était de 142 agents. Cette différence d'effectif significative correspond à la mise en place du marché d'intérim et à l'utilisation plus fréquente de cette prestation par la direction technique. Par ailleurs, il est important de noter que la vision des effectifs au 31/12/2022 est moins représentative de notre activité que le nombre d'équivalent temps plein travaillé sur l'année. En effet, le SEMOCTOM sollicite régulièrement:

- des personnels contractuels occasionnels pour des remplacements ou dans le cadre d'emplois saisonniers
- des intérimaires pour pallier les absences pour raison de santé notamment.

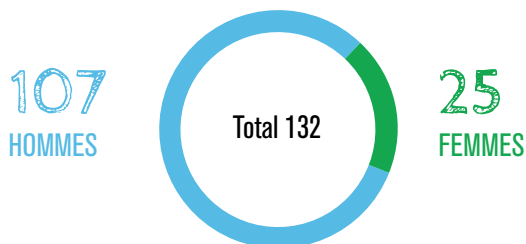
L'effectif permanent à une date donnée soit 115 agents au 31/12/2021 et 112 agents au 31/12/2020 est un indicateur pertinent pour le suivi de l'évolution de nos besoins en personnel. La direction technique intègre 82% des effectifs du SEMOCTOM. Les contractuels non permanents représentent 13% de cette direction au 31-12-2021.



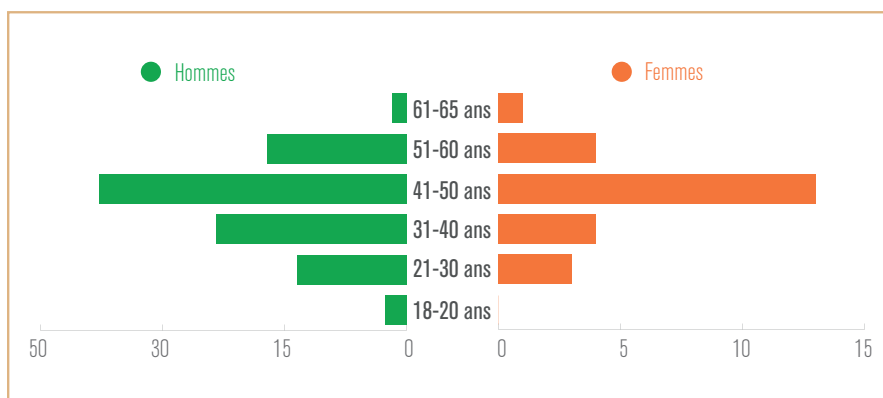
La parité au SEMOCTOM

Les femmes représentent 19% des effectifs permanents du SEMOCTOM.

Augmentation de 2% de la proportion de femmes employées au SEMOCTOM. Cette augmentation poursuit la volonté du syndicat de tendre vers davantage de parité.



La pyramide des âges



La tranche d'âge des 41-50 ans est prépondérante au 31/12/2021. Elle correspond à 42 % des effectifs du SEMOCTOM.

19,7% des agents du SEMOCTOM ont plus de 51 ans et 5 agents ont 60 ans et plus.



Santé au travail

Accidents du travail

17 accidents du Travail avec arrêt en 2021 (seulement 7 en 2020). Le nombre de jours d'absence associés à ces accidents est très important et nécessite la mise en place d'actions de prévention. Il est impératif de travailler sur la cause de ces accidents et sur l'amélioration des conditions de travail afin de diminuer l'impact de ces AT sur les conditions de travail.

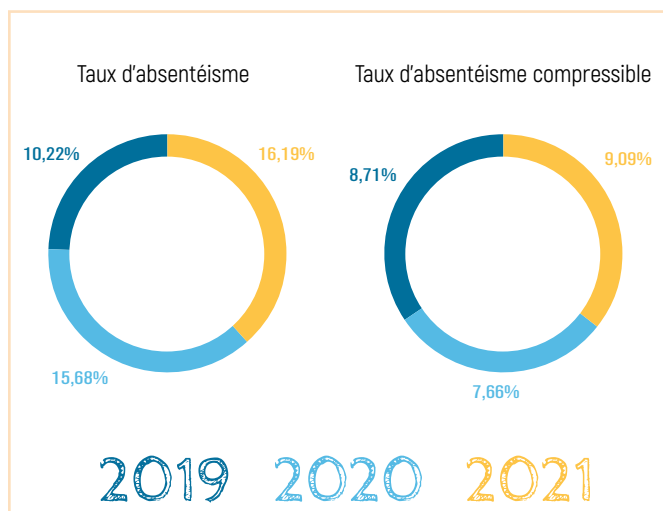
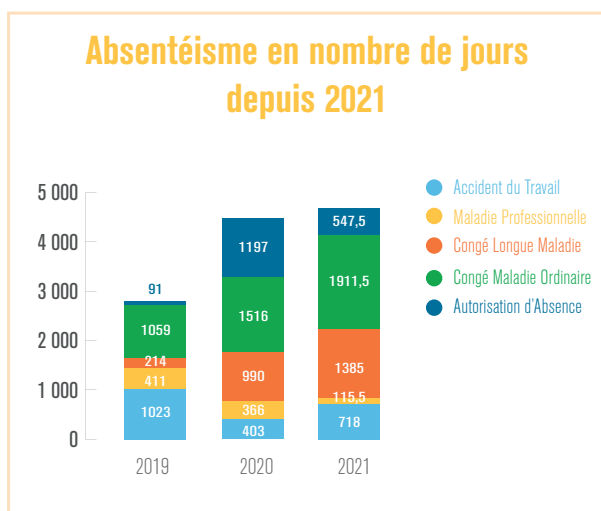
En 2021, les arrêts de travail longue durée : congé ordinaire de maladie et congé longue durée, sont très importants.

Taux de fréquence (TF) =
(nb des accidents en premier règlement / heures travaillées) x 1 000 000 = 70.5

Taux de gravité (TG) =
(nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000 = 3.0

Taux d'absentéisme

Taux d'absentéisme = (Heures d'absence/ Heures théoriques travaillées) x100



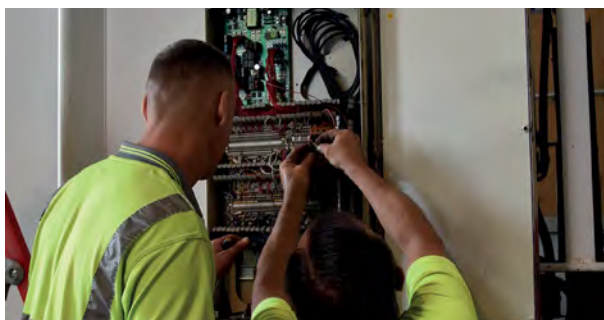
Selon la DARES*, l'absentéisme compressible (celui sur lequel on possède des leviers pour agir) concerne plus de la moitié (52%) de l'absentéisme en France. Au SEMOCTOM en 2021, elle représente également un peu plus de la moitié des absences.

* Direction de l'Animation de la Recherche des Études et des Statistiques

Les types d'absence à intégrer dans l'absentéisme compressible sont :

- 🕒 Les maladies ordinaires,
- 🕒 Les accidents de travail,
- 🕒 Les accidents de trajet,
- 🕒 Les maladies professionnelles,
- 🕒 Les absences injustifiées.

Il importe alors de suivre les absences particulièrement perturbatrices pour l'activité de l'entreprise et dont on peut penser qu'elles sont reliées, même indirectement, aux conditions de travail et à la vie organisationnelle.



**Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte
et le Traitement des Ordures Ménagères**
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon



Rapport présenté par Monsieur Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM en Comité Syndical le 28 juin 2022.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et au
décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015

www.semoctom.com